Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Quatrième année
- N° 155-
Vendredi
11 septembre 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F



oui

L'EUROPE SANS MENSONGE

Votre courrier

IDEAL

Aux frileux, aux sceptiques, aux pessimistes, aux mauvaises langues et bien faibles esprits qui hésitent, chipotent et (s')aveuglent sur la nécessité, les modalités et les finalités de l'union européenne, j'aime à rétorquer que nous avons l'Europe que nous méritons. Et je pense que c'est se faire une haute idée de l'homme et du monde que de vouloir passer d'une Europe purement économique et commerciale à une Europe politique qui se donne les moyens monétaires, diplomatiques et décisionnels de son existence et de sa puissance. C'est de surcroît se faire une non moins haute idée de la France et de ses vocations que de porter sa souveraineté à un réel niveau d'efficacité et d'expression qui pâtiraient d'un excès de fièvre nationale et obsidionale (pour plagier Sartre, on peut parler de "souveraineté en situation").

Parce que je suis jeune et socialiste, parce que je crois en la paix, la coopération, le progrès social, le respect de l'environnement, parce qu'enfin j'espère que l'union européenne se fera dans l'enthousiasme et la modestie supranationale (souhaitons que la subsidiarité ne reste pas qu'un principe), je vibre et m'exalte pour cette cause noble et cet idéal moderne qui méritent plus encore qu'un oui un dimanche de septembre : du courage et de l'audace.

SEBASTIEN VILLE
41000 Blois.

PAIX

Si vous avez déjà pratiqué un sport collectif comme le basket, le football ou le rugby, ou si, tout simplement, devant votre téléviseur, vous avez assisté à un match, vous savez que, sur le terrain, il y a deux équipes et un arbitre.

Imaginons un instant que la partie se joue sans arbitre. Il y a gros à parier que celle-ci dégénère en bagarre, même si les joueurs sont des gens civilisés et bien éduqués.

Autre dimension, mais même logique : les pays européens prendraient le risque d'entrer en conflit s'ils ne parvenaient pas à créer l'instance politique européenne, c'est-à-dire l'arbitre qui, au-dessus des nations, sera le meilleur garant de la paix au sein de la nouvelle Europe. Ce risque de conflit est d'autant plus important aujourd'hui que les pays sont fragilisés par la crise économique mondiale et la montée des nationalismes.

La paix conditionne tout le reste. Sans paix, et d'aucuns le savent pour l'avoir vécu, il n'y a plus de libertés, plus de développement économique, plus de protection sociale, plus de surproduction agricole, mais la misère et le malheur. La paix, tel est bien l'enjeu essentiel de ce référendum. Restons divisés entre Français, Allemands et autres, et l'histoire se répètera ; au contraire, construisons une Europe de démocratie et de libertés, l'Europe de demain, car c'est bien elle la meilleure garantie de la paix.

Et souvenons-nous de cet adage, hérité de nos ancêtres, plein de bon sens et de vérité : "l'union fait la force."

PIERRE COUDERC
75013 Paris.

MATERNELLES

Le bruit court dans ma région que le oui à Maastricht entraînerait la disparition des écoles maternelles en France.

Il est urgent de rectifier cette fausse information répandue par certains instituteurs.

La tendance à l'étranger est plutôt de s'inspirer de nos maternelles, que l'on nous envie à juste titre, et dont les maîtres et les maîtresses sont pour la plupart admirables.

RENE THORAVAL
34090 Montpellier.

VOIR, DANS CE NUMERO, PAGE 11.

INDIGNATION

Membre du Parti depuis près de cinquante ans (sans interruption) et militant -évidemment- c'est à "Vendredi" que je veux communiquer mon indignation sur deux points qui vous paraîtront peut-être mineurs mais qui, à mes yeux, sont très significatifs.

• Dans un récent numéro du "Monde", j'ai lu la déclaration suivante (textuelle) d'un homme politique dont j'ai eu le tort de ne pas noter le nom "... les socialistes, je les vomis..." Ce vocabulaire répugnant traduit une fois de plus la haine farouche, aveugle, de la droite, ce conglomérat des forces réactionnaires, obscurantistes, cette coalition des forces de l'argent qui aboutissent toujours à l'écrasement du faible, ces défenseurs permanents de l'inégalité, donc, de la négation de la valeur d'un homme, valeur morale qui est notre fierté. Cette haine a coûté la vie à Jean Jaurès, a agressé toute sa vie Léon Blum et se manifeste aujourd'hui avec toujours autant d'acharnement et de passion morbide contre François Mitterrand. Les gens de droite se rendent-ils compte, ces fanatiques, que cette haine de leur part c'est pour nous le plus beau motif de gloire, la plus belle confirmation de notre engagement et de la justesse de notre cause ? Le plus bel hommage aux valeurs que nous défendons, le meilleur motif de fortifier -s'il était besoin- notre conviction que le socialisme (malgré le coup terrible que lui a porté l'ignominie des régimes communistes et de leur effondrement) est l'avenir de l'humanité, car il est dans la nature même de son évolution. Poursuivez donc, messieurs de la droite (de toute la droite, et non seulement celle de Le Pen) à nous poursuivre ainsi -même avec un vocabulaire aussi ordurier- c'est bien la preuve que nous sommes vos seuls adversaires et que ce sont bien les socialistes qui représentent la gauche.

• Toujours dans "Le Monde", voilà quelques jours, ce titre : "La FNSEA déclare qu'elle met le gouvernement sous surveillance". Voilà vraiment dépassées les limites du cynisme, de l'arrogance, de la présence du danger, par ce formidable lobby corporatiste dirigé en fait par les privilégiés de la profession (la grande misère des grands céréaliers de Beauce, des grands betteraviers de Picardie, des grands pinardiers du Bordelais me tirent des yeux des larmes de compassion). Qu'un groupement professionnel, qui organise, encourage ou excuse les actes de violence, de vandalisme, des comportements de voyous, dont évidemment le contribuable fait les frais, se permette de "surveiller" le gouvernement légal, expression et défenseur de l'intérêt public, c'est plus que révoltant, c'est inquiétant. Car c'est une atteinte au régime démocratique dans un de ses principes fondamentaux, la manifestation d'une conception fasciste (au plein sens du terme, selon Mussolini : le gouvernement des corporations). Il est temps de mettre un terme à de telles dérives et commencer par sanctionner sans faiblesse les auteurs et responsables de violences intolérables.

RENE APPEL
75012 Paris.

CHEVENEMENT

Lors de la dernière émission "L'Heure de Vérité", le journaliste Alain Duhamel ayant demandé à l'invité Valéry Giscard d'Estaing ce qu'il pensait des répercussions fâcheuses au sein de l'opposition de l'action menée par Charles Pasqua et Philippe Séguin en faveur du non à Maastricht, le président de l'UDF, embarrassé, se tira d'affaire en demandant si ce n'était pas plutôt de Jean-Pierre Chevènement qu'on voulait lui parler. Gageons que notre "camarade" peut être fier d'être ainsi utilisé comme échappatoire.

ROGER CARABIN
63400 Chamalières.

La nouvelle politique agricole commune et ses perspectives

L'agriculture au cœur de la construction européenne : c'est le thème d'un argumentaire de quatre pages édité par la délégation française au Parlement européen, en collaboration avec le secteur Agriculture du PS.
Pourquoi fallait-il changer la PAC ? Quelles sont ses nouvelles priorités ? Quels atouts présente-t-elle pour la France ? Autant de questions auxquelles répond ce document qui développe également les thèmes suivants : le traité de Maastricht sert aussi l'agriculture ; l'agriculture européenne doit s'affirmer dans le contexte mondial.

Plaquette disponible au secteur Agriculture du PS. ☎ 45.56.77.86.

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Thierry Mandon
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
Ch. Vioujard / Gamma (couv.) ; D.R. (pp. 6, 20, 21 et 22) ; P. Guyot (p. 8) ; N. Monier (p. 10) ; Clopet / Sipa (p. 13) ; F. Reglain / Gamma (p. 16) ; S. Kinnersley / FSP / Gamma (p. 17) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE

4 Jacques Delors : "Ce traité redonnera espoir et confiance à la France"
5 Editorial Laurent Fabius
6 Campagne électorale, le oui reprend l'avantage
7 • Permanence anti-européenne des communistes français
• Les intellectuels européens pour le oui
8 Le Parti socialiste bat la campagne
9 Quand les militants sont à la fête
10 Pierre Héritier : "Nous avons tout à gagner de l'espace européen"

11 à 14 DOSSIER
Arguments pour le oui le 20 septembre
11 L'Europe sans mensonge



▲ Jacques Delors (p. 4).



▲ La campagne électorale (pp. 6 à 14).

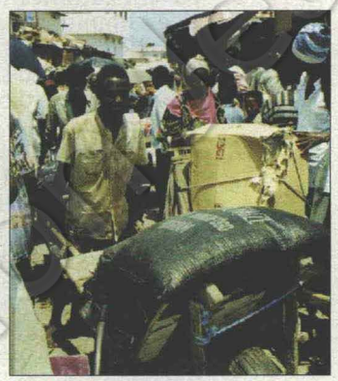

▲ Lettres de mort en Somalie (p. 17).

SOCIETE

15 • Rentrée scolaire : tout beau, tout neuf
• L'Europe de la sécurité s'organise
16 Les anti-IVG en correctionnelle

INTERNATIONAL

17 Lettres de mort en Somalie

VIE PRATIQUE

18 Rentrée scolaire : "chers" petits

CROQUIS

19 • Lettre à...
• Virgil Tanase

CULTURE

21 • Les enfants au musée
• Tous pour la musique
22 • Post-scriptum
• Film : "L-627"

INVITE

23 René Frydman

Claude Estier

6 sept.

Ils ont bonne mine, ces dirigeants du RPR et de l'UDF qui nous expliquaient doctement, la semaine dernière, qu'en raison de son "impopularité", François Mitterrand était le plus mauvais avocat du oui et que son intervention était de nature à faire progresser le non. (C'est aussi ce que prétendait, pour s'en réjouir un peu vite, le très sentencieux Philippe de Villiers). Les sondages qui ont suivi l'émission de la Sorbonne apportent une réponse nette : dans cet exercice de trois heures qui n'était pas sans risque pour lui, c'est bien le président qui s'est montré le plus convainquant en expliquant de façon concrète ce que l'Europe peut apporter à la France et aux Français. Mêlant au sérieux de ses réponses la note d'humour nécessaire -par exemple, au détriment de ceux qui sont pressés de le voir partir, quel que soit le résultat du référendum- il l'a emporté largement sur un Philippe Séguin cultivant la courtoisie -on lui en saura gré- mais surtout n'osant pas développer devant un tel interlocuteur les contre-vérités dont il nourrit ses meetings quotidiens, notamment sur le thème d'une renégociation du traité, qu'il sait pourtant impossible.
On en arrive à penser que le député-maire d'Epinal n'est pas si fâché de voir le oui remonter. Plus que Pasqua, qui en fait une affaire personnelle avec le président, ou que Chevènement, qui en rajoute à chacune de ses prestations, Séguin aura été sans doute le plus efficace propagandiste du non. Il porterait donc la responsabilité première d'un rejet du traité de Maastricht par les Français, avec les conséquences graves qui en découleraient au plan international comme au plan intérieur. Un non à 45% lui éviterait cette situation redoutable tout en lui ayant permis de se positionner de façon incontournable dans son propre parti.
L'intervention de François Mitterrand semble avoir aussi quelque peu gêné Valéry Giscard d'Estaing qui, ce dimanche, à "L'Heure de vérité", tente de tirer la couverture à lui en soutenant que la remontée du oui est antérieure à l'intervention du président. Peut-être, mais il lui est difficile de contester qu'elle a été singulièrement confortée. Giscard n'exprime d'ailleurs aucune critique de fond sur les arguments développés par le chef de l'Etat, pas plus que sur la façon dont celui-ci a négocié le traité. Il garde sa différence pour les législatives de mars prochain mais, pour l'instant, il ne s'agit que de l'Europe. Dont acte.

7 sept.

Franz-Olivier Giesbert n'en est décidément pas à une contradiction près. Commentant l'émission de TF1 dans "Le Figaro" de vendredi, il écrivait : "Plus M. Mitterrand se mettra en avant dans le débat de Maastricht, plus il fera avancer la cause du non." Les sondages ayant cruellement démenti cette affirmation péremptoire, notre éditorialiste rectifie le tir et commence ainsi son article de ce lundi : "La France a-t-elle décidé pour de bon de voter oui après l'excellente prestation télévisée du président ? On ne saurait nier "l'effet Mitterrrand" qui est venu renforcer le courant déjà lancé en faveur du traité de Maastricht."
Et il y a une idée à laquelle Giesbert s'accroche désespérément : "M. Mitterrand, écrit-il, peut, s'il le veut, l'emporter haut la main : il lui suffit de déclarer qu'il se retirera en cas de victoire." Sur ce même thème, Jean d'Ormesson, nullement découragé par la réponse que lui a faite le président lors de l'émission de la Sorbonne, revient à la charge en y ajoutant une suggestion qui frise l'absurdité puisque "tant que le président n'aura pas annoncé son départ en cas de victoire du oui, il recommandera à ses amis de voter oui avec la mention manuscrite "non à Mitterrand". Vote nul, donc, qui aurait pour effet, selon lui, de "faire porter la responsabilité du destin de l'Europe suir les épaules du président lui-même." Que d'Ormesson me pardonne si je lui trouve plus de qualités comme écrivain que comme maître à penser politique !

"Ce traité redonnera espoir et confiance à la France"

Expliquer, expliquer, expliquer... le traité de Maastricht. Jacques Delors, l'européen s'y emploie sans relâche. Pour lui, le choix du oui est une réponse à plusieurs défis.



Comment montrer que le traité de Maastricht, c'est plus de démocratie et, donc, moins de pouvoir à la technocratie ?
Jacques Delors. Si l'on peut avoir aujourd'hui le sentiment d'un excès de technocratie, c'est parce que la politique fait défaut. Or, dans le traité, la partie politique est renforcée, notamment à travers une politique étrangère et de sécurité commune. Le traité consacre également le rôle du conseil européen qui fixe, à l'unanimité, le cadre dont ni le conseil des ministres ni la commission ne pourront sortir. Il prévoit le renforcement des pouvoirs du Parlement européen qui pourra, dans certains domaines, être colégislateur avec le conseil des ministres, la commission conservant son rôle de proposition et de proposition seulement. Elle n'a donc pas le dernier mot. J'ajoute que les directives européennes doivent être transcrites et adaptées dans le droit national. Prenons le fameux exemple de la chasse à la palombe : il s'agit d'une transposition par les autorités françaises d'une directive communautaire, adoptée par le conseil des ministres, ayant pour but d'empêcher la disparition complète de cette catégorie d'oiseaux.

Les partisans du non estiment que les critères de l'UEM constituent un obstacle à l'entrée des pays de l'Est dans la Communauté...
De quoi les pays de l'Est ont-ils besoin ? D'être aidés. Cela, nous le faisons. La Communauté à elle seule assure déjà 70% du fardeau. Ils ont besoin de la promesse qu'ils pourront entrer dans la Communauté. Ils l'ont. Et enfin, ils souhaitent, dans ce monde instable, être assurés que, si leur sécurité est menacée, nous viendrons à leur secours. Adhérer tout de suite ? Ce serait la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Aujourd'hui, ils préparent leur adhésion, comme l'ont fait l'Espagne et le Portugal, à qui il a fallu sept ans pour être en mesure de supporter le choc. Songez aussi qu'il n'est pas facile d'expliquer aux contribuables que l'on emprunte pour financer la modernisation de l'économie de ces pays, à ceux qui fabriquent de l'acier, du textile, et à nos agriculteurs, que l'on ouvre nos marchés. Nous sommes généreux autant que l'on peut l'être et les critiques des démagogues qui, le dimanche, ont la main sur le cœur et, dans la semaine, attisent les mécontentements, sont particulièrement déplacées.

Il y a souvent confusion entre le partage des compétences de chaque Etat et la perte de souveraineté...
C'est juste. La souveraineté nationale repose à la fois sur des principes -la France doit rester la France et le restera- et sur les modalités d'application. A menaces communes, réponses communes, a dit François Mitterrand. Mme Thatcher était contre cette approche, parce qu'elle exhaltait la souveraineté nationale et considérait que celle-ci ne pouvait souffrir de dérogations sur le plan de l'application. En fait, il faut bien distinguer entre les compétences exclusives de la Communauté (la politique commerciale extérieure, qui nous permet de négocier en position de force avec les autres continents, la politique agricole commune, la gestion du marché intérieur), les compétences exclusives de l'Etat-nation (la justice, l'éducation, la santé, la sécurité sociale, une grande partie du droit social du travail, etc.) et les compétences partagées (la politique économique et monétaire, une partie de la politique sociale). C'est ce dernier domaine qui pose question : le principe de subsidiarité, inscrit dans le traité, obligera les instances européennes à s'interroger constamment sur l'utilité de légiférer au niveau communautaire.

A propos de cette crainte de perte de souveraineté, on évoque souvent la future banque centrale européenne...
L'histoire économique des cinquante dernières années nous apprend que les pays à monnaie stable ont mieux réussi en matière de croissance et d'emploi que les pays à monnaie instable. Une des conditions pour avoir une monnaie stable, c'est que, à l'égard de l'extérieur, comme de l'intérieur, les autorités monétaires soient pleinement responsables de la conduite de la politique monétaire intérieure. Ce sont les gouvernements qui décideront de la politique monétaire extérieure, c'est inscrit dans le traité. Il y est également indiqué que c'est le conseil européen qui définira, sur proposition de la commission, les grandes orientations du développement économique et social. C'est dans ce cadre que devra se situer la politique monétaire interne. Si, demain, nous avons une monnaie commune, l'écu, et s'il y a une tension avec le dollar ou avec le yen, c'est le conseil des ministres des finances qui décidera, après avoir entendu le point de vue de la banque centrale. Quand il s'est agi de prendre des décisions monétaires lors de l'unification allemande, la banque centrale allemande, qui est tellement indépendante, avait son point de vue. Ce n'est pas lui qui a prédominé, mais la décision politique du gouvernement allemand.

★ **36.15,**

Le groupe socialiste du Parlement européen s'est lancé dans une campagne pour le "oui pour l'Europe" avec un bus qui sillonne la France et un argumentaire consultable par minitel.*

A partir d'une cinquantaine de mots clefs (agriculture, bobards, frontières, hôtesse de l'air, nord/sud, seniors, etc.), ce serveur développe des arguments pour le référendum

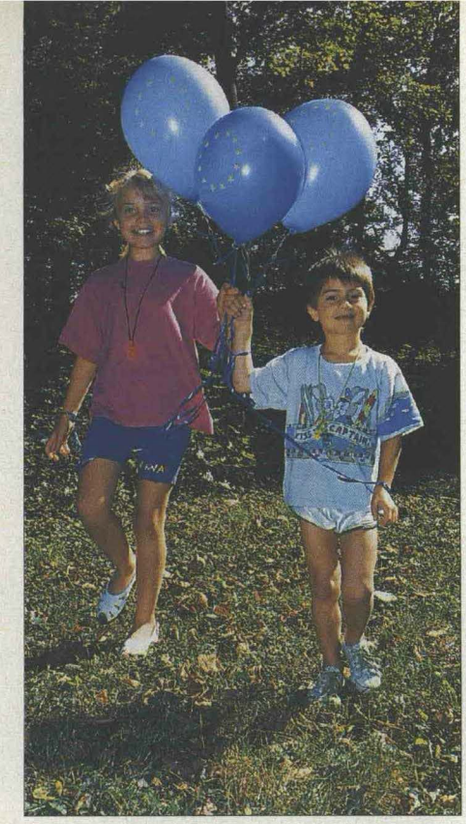

Les gens craignent que dire oui au traité de Maastricht soit s'engager dans un processus bouclé qui ne laisse pas place aux ajustements...
Ce traité est le contraire du dogmatisme. C'est un cadre qui offre des moyens que l'on utilisera plus ou moins bien. Par conséquent, le oui n'est pas un engagement irréversible. Le oui est un oui à une expérience de plus d'Europe. Si, à la fin de1995 ou de 1996, date à laquelle les pays membres ont décidé de se retrouver pour discuter à nouveau, on ne constate pas suffisamment de progrès, alors, il faudra renoncer à aller plus avant ou bien revoir les règles du jeu.
En revanche, le non serait quasi irréversible pour toute une génération, surtout s'il est français.

Peut-on, pour défendre le oui, faire appel à des arguments plus idéalistes, en disant, par exemple, que l'Europe est un élan, le désir de faire des choses ensemble ? Et ces arguments ne risquent-ils pas d'être mal reçus dans une France tentée par le repli ?
Beaucoup de Français s'interrogent sur ce qu'ils vont devenir. Dans des sociétés où la consommation des images et des faits tient trop souvent lieu de ligne politique, on a du mal à consolider le sentiment d'appartenance et on peut déboucher sur une crise d'identité. Ces observations valent pour tous les pays. Or, il faut expliquer que la France appartient à l'Europe et que nos destins sont liés, car il ne pourra pas y avoir de France prospère et rayonnante dans une Europe déclinante. Ce choix est une réponse à plusieurs défis. D'abord celui des guerres civiles chez nous. S'il n'y avait pas eu la Communauté, quelles que soient ses limites, que ce serait-il passé à propos de la tragédie yougoslave, compte tenu des différences de sensibilité entre les pays membres de la Communauté ? L'autre défi est celui du déclin économique. Même l'Allemagne est menacée. La leçon de la stagnation économique actuelle est que l'Europe n'est pas encore assez compétitive ni assez forte pour ne pas être la victime d'une récession aux Etats-Unis. Cela plaide pour plus d'Europe. A partir de ces deux motivations -plus jamais la guerre entre nous et non au déclin de l'Europe-, il faut en appeler au modèle européen de société. Ceux qui ont voulu le détruire, les thatcheriens et reganiens, ont échoué.

Qu'est-ce que ce modèle européen de société ?
C'est oui à l'économie ouverte, non à la dictature du marché myope et limité. C'est un mélange du marché qui stimule, de l'intervention de la puissance publique, du dialogue social et de la participation. Que diront les historiens ? Que, depuis 1945, ce sont les idées social-démocrates qui ont façonné ce modèle européen de société. Il faut le préserver. Voilà pourquoi, à Lisbonne, j'ai proposé une solution institutionnelle et juridique permettant que soient adaptées à onze, malgré l'opposition du Royaume-Uni, des dispositions sociales supplémentaires. Un seul exemple : si les patronats et les syndicats européens se mettent d'accord sur une disposition de progrès, les institutions communautaires devront en tenir compte, et naîtront ainsi les premières conventions collectives européennes. Ce que nous voulons, c'est une Europe ouverte et généreuse. Mais, pour qu'il en soit ainsi, il convenait de la rajeunir, de lui donner les moyens de la puissance, et de rendre indissociables les dimensions économique et monétaire.

L'Europe est aussi l'occasion d'apprendre des autres...
Notre tradition, à nous socialistes, est d'avoir toujours été internationalistes. Je m'étonnerais qu'aujourd'hui on en revienne à gauche à la théorie maurassienne de la France seule. Chacun sait bien que le fait de rencontrer les autres, d'échanger, de juger leurs qualités et leurs défauts, rend confiance en soi. Or, ce dont a besoin la France aujourd'hui, c'est bien de reprendre confiance en elle. Le traité de Maastricht peut contribuer à redonner l'espoir et la confiance.

Propos recueillis par Maryline Trassard

Rien n'est joué

Au Havre, samedi dernier, discussions sur la banque centrale et la cour de justice. Dans l'Isère, dimanche, échanges sur les avancées sociales du traité. Lundi, à Marseille, dialogue sur le principe de subsidiarité, que je préfère appeler principe de proximité ou de décentralisation. Mardi, dans le Rhône, j'aborde la différence entre monnaie unique (il n'en resterait qu'une) et monnaie commune (la monnaie européenne coexisterait avec des monnaies nationales maintenues, ce qui serait impraticable). Partout, la même qualité d'écoute et de dialogue, une affluence nombreuse, une volonté de comprendre et de juger qui rend cette campagne singulière et passionnante.
Passionnante et pourtant incertaine dans ses résultats. Notre message passe, surtout depuis l'intervention remarquable de François Mitterrand. Mais des peurs subsistent, des préjugés, des confusions. Agriculteurs, ouvriers, employés, il faut convaincre. Et puis, c'est si facile de dire non... sans voir que ce serait un non à l'espoir et aux intérêts de la France.
Rarement débat de politique aura été si nécessaire, de cette politique malmenée et, pour l'occasion, réhabilitée. Nous devons redoubler d'efforts. Avec cette seule idée en tête : dans quelques jours, notre futur européen se jouera.

Laurent Fabius

VOTE OUI ★

sur le traité de Maastricht et explique les points qui prêtent le plus à confusion, tout en suivant l'actualité. Un regard rapide, mais précis (et non dénué d'humour !)

sur les enjeux européens de la future consultation électorale. A consulter en cas d'hésitation...

** le 11 à Chambéry, les 12 et 13 à Nancy, le 14 à Strasbourg, le 15 à Epinal, le 16 à Sedan, le 17 à Villeneuve-d'Ascq et le 18 à Valenciennes.*

CAMPAGNE ELECTORALE

pour que le oui l'emporte

Les partisans du non de l'opposition sont à bout d'arguments. Ils changent de tactique pour faire ouvertement du référendum une affaire de politique intérieure. Mais le résultat sera serré. La mobilisation pour le oui reste nécessaire.

"Nous sommes soulagés, mais il n'est pas question de céder au triomphalisme." Au gouvernement, on est rassuré par les derniers sondages qui confirment un renversement de la tendance en faveur du oui à Maastricht. Pour autant, on ne considère pas que la victoire est définitivement acquise. Il reste encore une semaine de campagne et les partisans du non jettent toutes leurs forces dans la bataille.

La faible performance de Philippe Séguin face à François Mitterrand sur TF1 a porté un coup aux adversaires du traité. Conséquence : le tandem Pasqua-Séguin a changé de tactique. Après avoir critiqué et dénoncé le contenu du traité, les deux chefs de file des réfractaires du RPR s'en prennent directement au chef de l'Etat. Ils veulent faire du scrutin de Maastricht "un vote sanction contre le président de la République". Pour eux, le référendum devient ouvertement une affaire de politique intérieure et l'Europe n'est plus qu'un prétexte. Les masques tombent enfin...

Cette démarche s'avèrera-t-elle payante ? On peut en douter. Une partie de l'électorat de droite est plutôt sensible aux arguments de Giscard qui propose de dissocier les enjeux en disant oui à Maastricht le 20 septembre et non aux socialistes en mars 1993. Quant à Pasqua, il perd de plus en plus de crédibilité dans cette affaire. N'a-t-il pas été successivement pour la ratification avant la décision de la soumettre au référendum (2 juin), favorable au référendum et défavorable à la ratification (14 juin) et enfin contre le référendum et la ratification (14 août) ?

Sur le fond de la question européenne, les responsables de la droite ne sont pas les moins sévères à l'encontre du trio Pasqua-Séguin-de Villiers. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, stigmatise la "supercherie" des partisans du non à droite : "Il est cocasse que les trois personnages de l'opposition qui mènent actuellement le combat contre Maastricht soient des hommes qui étaient tous trois, lors de la ratification de l'acte unique, ministres du gouvernement de la cohabitation de Jacques Chirac." L'après-Maastricht promet d'être animé à droite...

NOUVEAU SOUFFLE

L'intervention de François Mitterrand sur TF1 a donné un nouveau souffle à la campagne des partisans du oui. Pédagogue, convaincant, dialoguant avec compréhension et fermeté avec un échantillon de Français qui ont exprimé sans détour leurs interrogations et leurs craintes, il a tenu à rassurer l'opinion publique sur les conséquences du traité de Maastricht. Manifestement, il y est parvenu, puisque son message a été perçu positivement, comme l'attestent les sondages.

Désormais, la campagne du gouvernement et des socialistes mettra l'accent sur les questions agricoles, l'Europe sociale, les avancées démocratiques qu'apportera l'Europe, les limites que le traité impose à la technocratie. Samedi, seront organisées des "rencontres de la gauche pour l'Europe", à Béthune. Elles s'articuleront autour de deux tables rondes ayant pour thèmes "l'union européenne et le progrès social" et "le traité de l'union européenne, étape décisive pour l'Europe et la gauche." Y participeront Laurent Fabius, Adam Michnik et Achille Occhetto, secrétaire général du PDS italien. Les responsables du PS interviennent dans la campagne officielle sur les ondes mais poursuivent également leur action de terrain et de proximité en sillonnant la France. Les fédérations lancent des initiatives visant à mobiliser l'opinion publique (voir pages suivantes). Bref, la machine électorale des socialistes tourne à plein régime. La pression ne doit pas se relâcher jusqu'au 20 septembre pour assurer une victoire confortable du oui.

Jean-Pierre Bedeï



Dans les rues, la campagne militante prend le relais de la télévision, ici à Dunkerque.

CAMPAGNE POUR LE "OUI" AU REFERENDUM

Adressez vos dons au Parti socialiste "Oui au référendum", 10 rue de Solferino, 75007 Paris

permanence anti-européenne des communistes français

Les communistes contre l'Europe : une formulation toujours actuelle à travers les péripéties de la construction européenne. Quels que soient les discours sur une autre Europe, les dirigeants du PCF n'évoluent pas. Qu'en est-il de leur électorat ?

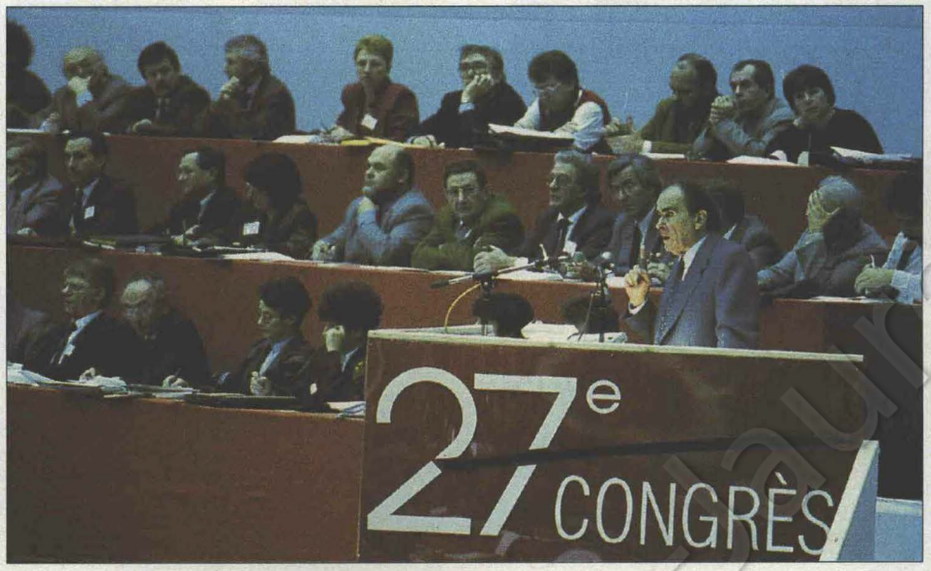

▲ *Depuis toujours, c'est "non" à l'Europe. Comme toujours, à l'unanimité.*

Difficile de connaître l'attitude précise de l'électorat communiste face à Maastricht. La faiblesse de l'échantillon -moins de 10% de l'électorat représente moins de 100 personnes interrogées- rend les sondages incertains. Ils oscillent entre 15 et 39% favorables au oui. Une marge considérable. Le doute n'est pas le même en ce qui concerne les dirigeants. Pour tous, sans exception, c'est non. Seuls, deux membres du comité central, Philippe Herzog et Bernard Marx, se sont abstenus sur le texte de la direction au comité central, mais ils ne pousseront pas la logique jusqu'à préconiser le oui, ni même l'abstention. Charles Fiterman et Anicet Le Pors, eux, l'ont voté. Rénovateurs, refondateurs et reconstructeurs se font étrangement discrets et apparaissent à la remorque de leur parti ou de Chevènement. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, aucune voix n'a exprimé cette fraction minoritaire de l'électorat du PC qui, en l'occurence, vote oui.

C'est dire si, sur la question européenne, les pesanteurs sont fortes. On reproche en général au PC non pas de ne pas avoir du tout évolué depuis l'époque stalinienne, ce qui serait absurde, mais d'être très en retard sur les évolutions de la société. Mais sur l'attitude à l'égard de l'Europe, la fixité est inquiétante. Et d'autant plus significative de la difficulté de changement des communistes français : les ex-communistes italiens sont devenus de fervents partisans de la construction européenne et se prononcent sans état d'âme en faveur de Maastricht.

Dans les années 50, l'alignement sur la politique étrangère de l'URSS faisait regarder d'un mauvais œil "la petite Europe", comme on l'appelait dans les cercles dirigeants du Parti. Le Parti se mobilisa contre la CECA, la CED, l'Euratom. A croire que l'histoire ne se répète pas mais qu'elle bégaie, les arguments employés contre le traité de Rome resservent presque intégralement dans la campagne de Maastricht. La complexité du traité : "texte passablement obscur et embrouillé" ("L'Humanité", 8 mai 1957). La perte de la souveraineté nationale et de l'indépendance, voire la disparition pure et simple de la France : "on se prépare à liquider l'indépendance nationale... le marché commun doit aider à dissoudre la France, apparemment constituée en nation depuis trop longtemps, dans une "communauté" à prépondérance germano-américaine." (Maurice Thorez au comité central, 15 mai 1957). Des perspectives économiques et sociales effrayantes : "le marché commun aurait des conséquences désastreuses sur l'économie française (Waldeck-Rochet, 4 juillet 1957), "le déclin économique de la France deviendrait inéluctable... Si ce traité était ratifié, les travailleurs français pourraient s'attendre à voir s'aggraver leur situation sur le plan des salaires, de la Sécurité sociale et du chômage" (Jacques Duclos, à l'Assemblée, le 9 juillet 1957). Ces noires perspectives vont jusqu'à l'abolition des avantages sociaux : "il ne faut plus que la législation sociale de la France soit en avance sur celle des autres pays" ("L'Humanité", 26 juin 1957). L'accent est mis plus qu'aujourd'hui sur les risques pour la paix et on ne parle pas encore du travail des enfants, mais ce sont bien les seuls différences entre 1957 et aujourd'hui.

Ces prévisions apocalyptiques se sont révélées fausses : la France n'a pas disparu, ni sa souveraineté, elle a gardé sa Sécurité sociale, la paix a été plutôt assurée, et le pouvoir d'achat et le niveau de vie n'ont pas régressé, celui du smigard a triplé, "toutes les catégories sociales ont bénéficié de l'élévation du niveau de vie", écrit l'INSEE ("Données sociales", 1990). Certes, sur le chômage, la situation a empiré, mais aucun économiste sérieux ne lie ce phénomène à la création du marché commun. Les catastrophes identiques que nous annonce le PCF sont donc liées à un antieuropéanisme de toujours, aujourd'hui sans aucun contenu internationaliste depuis que l'effondrement du communisme leur a fait mettre un bémol sur la "grande Europe" qu'ils entendaient construire.

Bernard Chaouat

■ LES INTELLECTUELS EUROPEENS APPELLENT A VOTER OUI ■

Amis français, les peuples d'Europe ont besoin de votre oui.
Nous, les intellectuels, créateurs et hommes de science d'Europe, rêvons de la construction d'une Europe de l'esprit, de l'intelligence et du mouvement. Chaque pays doit y apporter sa contribution imaginative. Cependant, la France a un rôle pivot à jouer dans cette merveilleuse aventure de la nouvelle Europe des lumières. Par son histoire, elle est symbole de culture et d'art. Sa politique pour la recherche scientifique, la culture et l'éducation est souvent citée en modèle.
Aujourd'hui, il faut aller plus loin encore. De l'Europe des livres à l'Europe des universités, de l'Europe du cinéma à l'Europe des sciences, nous devons bâtir un monde nouveau, plus inventif et plus fraternel.
Amis français, votre pays est le seul des grands pays industrialisés à demander à son peuple de se prononcer démocratiquement pour ou contre l'Europe. L'Europe entière vous regardera le 20 septembre et attendra avec impatience et émotion votre décision. Votre choix pèsera lourd dans le destin de notre continent. Les intellectuels, créateurs et hommes de science d'Europe ne peuvent imaginer un non de la France des droits de l'homme. Ce serait tellement contraire à sa tradition et à la haute idée qu'ils se font de l'esprit français ! Ce serait pour nous tous un recul, un désastre, une décadence. Le oui de la France à l'Europe serait au contraire encourageant à l'imagination.
Amis français, nous avons besoin de votre oui.

Pedro Almodovar, metteur en scène ; **Bernardo Bertolucci,** m. en scène ; **Monserrat Caballe,** cantatrice ; **Claudia Cardinale,** comédienne ; **Liliana Cavani,** metteur en scène ; **Placido Domingo,** chanteur ; **Federico Fellini,** metteur en scène ; **Marco Ferreri,** metteur en scène ; **Peter Gabriel,** chanteur ; **Barbara Hendricks,** cantatrice ; **Luis Llach,** musicien ; **Gina Lollobrigida,** comédienne ; **Marcello Mastroianni,** comédien ; **Yehudi Menuhin,** violoniste ; **Ruggero Raimondi,** chanteur ; **Francesco Rosi,** m. en scène ; **Mstislav Rostropovitch,** violoncelliste ; **Carlos Saura,** metteur en scène ; **Volker Schlondorff,** m. en scène ; **Jorge Semprun,** écrivain ; **Monica Vitti,** comédienne ; **Andrzej Wajda,** metteur en scène ; **Wim Wenders,** metteur en scène ; **Elie Wiesel,** écrivain, etc.

n°155 du 11 septembre 1992 Vendredi



ballons, grand vent et message de paix...

Dans une région qui reçoit un tiers de son budget de l'Europe, la géographie, l'histoire, mais aussi l'avenir, plaident pour le oui.

C'est une tradition séculaire. Le premier dimanche de septembre, Lille vide ses greniers dans les rues et accueille plus d'un million de personnes, brocanteurs, acheteurs et promeneurs de France et d'au-delà des frontières. C'est ce moment de rencontres et de fête qui avait été choisi pour célébrer l'Europe et convaincre du oui.

Ensemble, Laurent Fabius et Pierre Mauroy ont parcouru quelques rues encombrées d'étalages pour se rendre dans le foyer de l'Opéra et rejoindre les personnalités et militants venus mobiliser pour le traité de Maastricht. L'allocution d'accueil est prononcée par Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq, député européen et président du comité pour le oui, qui se propose d'atteindre les cinq mille signatures dans la région. "Il nous faut une Europe politique pour construire une Europe sociale, une Europe industrielle, une Europe de l'emploi, du partage du travail, une Europe de politique étrangère et de défense", plaide-t-il avec passion. "Cette Europe plus démocratique sera un nouvel espace pour nos rêves, un nouvel horizon pour nos débats, une nouvelle ambition pour nos vies", conclut Gérard Caudron devant un immense oui aux couleurs de l'Europe.

Le maire de Lille, Pierre Mauroy, rappelle que, le 3 juillet 1958, sa ville a signé un serment de jumelage avec Cologne, Turin, Rotterdam et Liège "pour une nécessaire entreprise de paix et de prospérité, l'unité européenne".

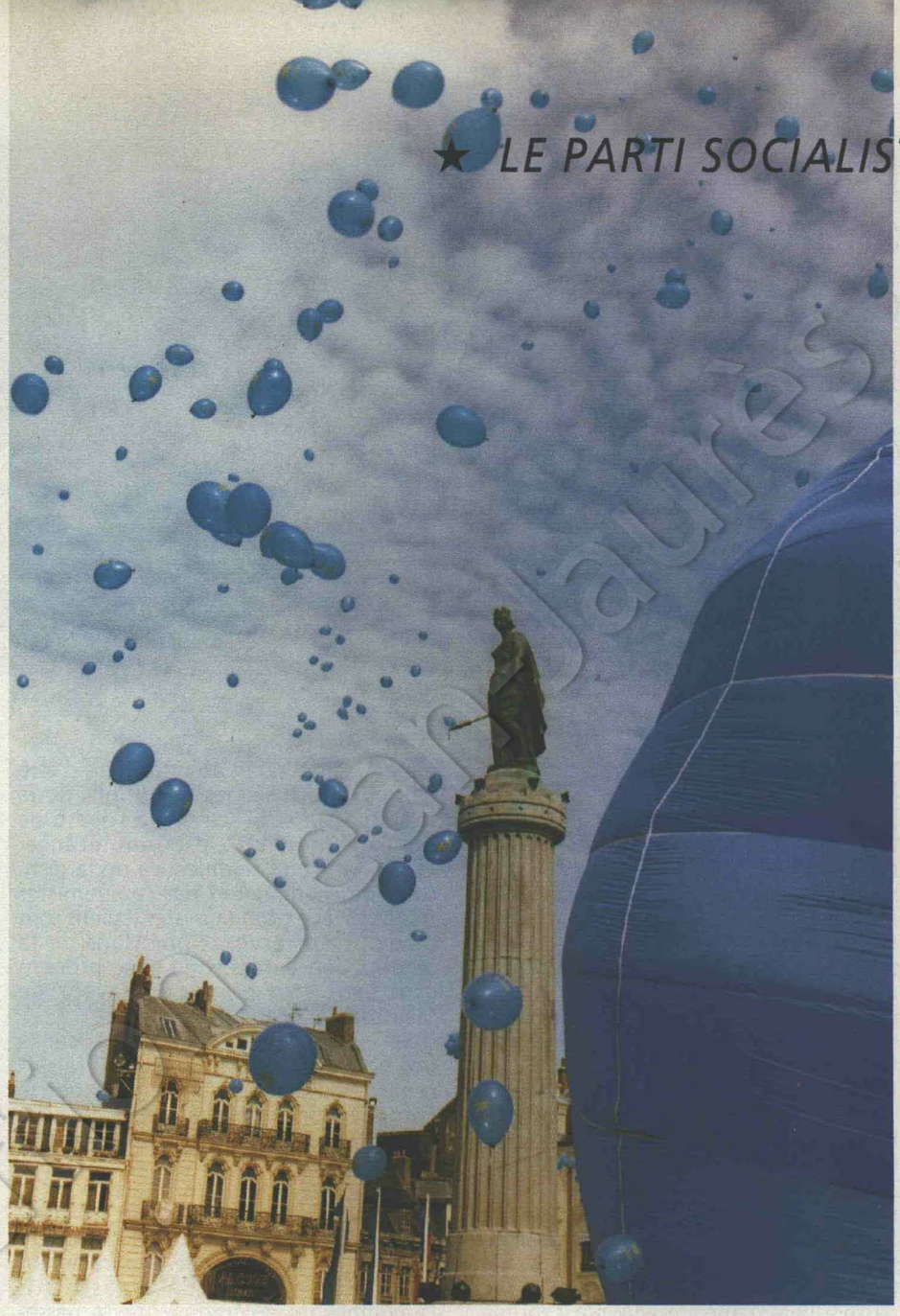

★ LE PARTI SOCIALISTE

Car "par leur histoire, leur géographie, leur vocation et leurs traditions, Lille et toute la région du Nord-Pas-de-Calais sont européennes", réexplique l'ancien premier ministre en confirmant que "l'enjeu du référendum du 20 septembre dépasse toute autre considération. Il s'agit pour les Français du choix le plus décisif depuis 1945. N'oublions pas que jamais notre pays n'avait connu une aussi longue période de paix", poursuit le futur président de l'Internationale socialiste, qui fait de "l'Europe, un espoir pour la social-démocratie".

Pour sa part, le premier secrétaire du Parti socialiste et député européen, Laurent Fabius, met l'accent sur "Europe, la future puissance de paix du monde à côté des empires qui se construisent, Chine, Inde ou Amérique du Nord et de celui de l'Union soviétique qui se disloque." Il repousse les arguments de ceux qui souhaitent une renégociation. Il ne faut pas tromper les électeurs, lance-t-il, le non à la CED a fait perdre 38 ans, celui du plan Fouchet, 30 ans, à l'avancée européenne. Sur quoi, d'ailleurs, les partisans du non parviendraient-ils à se mettre d'accord ? Ils ne sont pas capables de nous le dire." Aux derniers hésitants, il propose de "préférer le chemin de la jeunesse. On ne peut résoudre les problèmes en s'opposant à la voie de l'espérance. Interrogez les jeunes, ils n'ont pas d'hésitation."

PREFERER LE CHEMIN DE LA JEUNESSE

De la Grand Place de Lille, cinq mille ballons bleus et étoilés sont lâchés dans le ciel, superbe image, mais le vent soufflant à quarante nœuds n'a pas permis à l'impressionnante montgolfière aux couleurs de l'Europe de partir vers les pays voisins. Parole de Nordiste, ce n'est que partie remise, d'ici au 20 septembre...

L.C.-S.

Collection Jean Jaurès

BAT LA CAMPAGNE ★

quand les militants sont à la fête

De l'Isère à la banlieue parisienne, en passant par les cantons ruraux du Gard, 2.500 réunions publiques et plus de 2 millions d'argumentaires pour mobiliser et convaincre dans les deux dernières semaines.

C'est dit. C'est oui. Sur les tréteaux, sous les préaux. C'est oui. Les socialistes se démultiplient dans les fêtes, meetings, rencontres. C'est oui.

Ce fut dit, par exemple, ce dimanche 6 septembre, à Villefontaine (Isère), sur le mode champêtre, dans le parc du Vellein. Déjeuner-barbecue à l'ombre de grands arbres. Bavardages autour des stands. Là, on distribue les "22 clefs pour l'Europe", pin's et tee-shirts. Là, la Grèce vante ses charmes, plus loin l'Irlande... Arguments. Contre-arguments. Selon sa sensibilité, on s'emballe pour ou contre l'idée européenne ou l'on cherche, à la loupe, dans le traité, l'élément qui vous changera la vie, et celle de la France. Pour André Collomb, élu de L'Isle-d'Abeau, le grand argument, c'est la paix : "On a la mémoire courte. On doit faire référence au passé, non pour s'épancher mais pour réfléchir et reconstruire. Moi, j'ai vécu une période où l'on avait du mépris pour les Espagnols, les Italiens que l'on appelait "Macaronis." Elle a 80 ans. Italienne. Rayonnante dans sa robe turquoise. Elle est pour le oui. "Après Maastricht, je pourrai voter !" Thierry a 20 ans et l'air moqueur. Proche de Génération écologie, il aimerait voter "peut-être". L'Europe sans frontière lui fait peur, comme les résurgences d'extrême droite, en Allemagne et ailleurs. Il y voit trouble dans ce traité. "Maastricht, c'est un projet, tente de le convaincre Isabelle. Il ne dit pas on va faire ça, point à la ligne. Il faut savoir patienter... Le seul point noir, c'est les Anglais. Ils sont toujours contre tout." Viviane O'Brien est française, mariée à un Irlandais. Son oui tient de l'évidence : elle a cinq enfants qui, ayant la double nationalité, "sont déjà des Européens". Raison. Passion. C'est selon. "Les arguments pour le oui sont de l'ordre de la croyance", estime le maire de Villefontaine, Jean-Pierre Philippe. "Dans le non, il y a toujours un soupçon de haine. Il est multiforme. On se cherche des raisons pour voter non. Nos oui sont totaux. Un champ sentimental extraordinaire s'ouvre devant nous. Il faut chercher à emporter les gens plutôt que de leur demander de faire de l'analyse de texte. Qui, en 1789, avait lu le "Tiers-Etat" de Sieyès ?"

On est aussi venu, cet après-midi, entendre les interventions de Laurent Fabius et Louis Mermaz. Tribune installée devant une vieille bâtisse, ornée

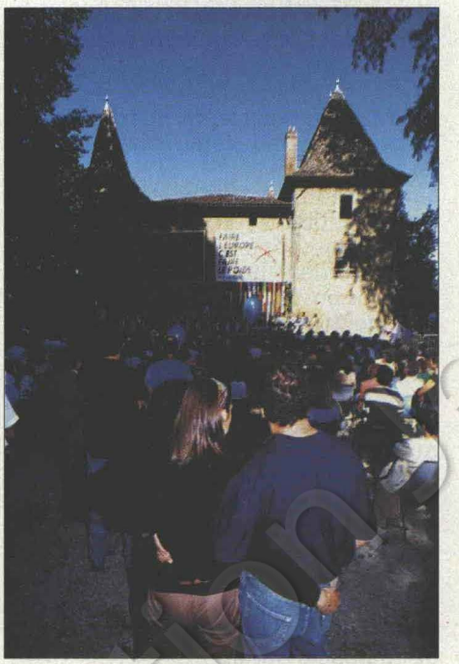

▲ *A Villefontaine, l'Europe intéresse.*

d'un "Faire l'Europe, c'est faire le poids". Pédagogie : "Un seul parti à travers l'Europe fait campagne pour le non, c'est l'extrême droite, rappelle Laurent Fabius. Cravate jaune et costume bleu. Couleurs européennes. Un peu plus tard, des politiques européens répondent aux questions de l'assistance. Seul un élu d'un Land de l'ex-Allemagne de l'Est s'est fait assister d'une interprète. Il y a là un jeune Irlandais blondinet. Un Belge fort bien de sa personne. Un solide Italien. Un Britannique... très britannique. L'Europe, en cette brochette, a belle allure. Cela a contribué à fixer le choix de Christiane, venue de Grenoble (90 km de là). Rassurée par tous ces représentants des pays européens, tout à fait fréquentables.

"Le référendum est un processus de formation permanente", estime Philippe Suinen, directeur de cabinet du ministre des Affaires européennes de Belgique, qui a observé une bonne information de base du public. Et c'est la révélation de cette campagne. L'Europe intéresse. L'Europe, on en parle. Maastricht par ci, à la table d'à côté, au restaurant. Maastricht par là, dans un TGV où un jeune homme fait profiter tout un wagon de ses arguments pour le non. C'est une phrase que l'on glisse à l'issue d'une réunion familiale : "Dis moi, tante, tu votes pour le oui, et tout le monde chez toi ?"

Jusqu'à la semaine dernière, on la trouvait bien molle cette campagne. Elle se réveille. "Les militants étaient troublés de se trouver dans le camp de Chirac ou Giscard", disent certains. "L'intervention de François Mitterrand a été une rampe de lancement. Elle a requinqué les militants, expliquent les autres.

Jusqu'au 21 septembre, l'Europe sera partout. En Seine-Saint-Denis, les socialistes ont chargé le programme pour la dernière ligne droite : "Une camionnette aux couleurs de l'Europe sillonne le département et crée matin et soir des points fixes de rencontre. Marcel Debarge, Gérard Fuchs, Claude Bartolone seront de service. L'Europe dans la joie, à Châtenay-Malabry, le 12 septembre, autour de Michel Sapin, Philippe Bassinet, Jean-François Merle, où les débats seront couplés à la fête des bières de la Communauté européenne. Les cantons ruraux sont aussi en ordre de bataille, tel Saint-Chaptes, dans le Gard, qui a recueilli les premières signatures pour son propre comité de soutien. C'est dit, c'est oui. Partout en France.

M.T.

■ APPEL DES RESISTANTS, DEPORTES ET ANCIENS COMBATTANTS ■

• Parce que l'idée de la construction européenne est née de la résistance au nazisme et qu'aux moments les plus sombres de notre histoire, les démocrates ont su se montrer unis dans leur lutte pour la liberté.

• Parce que l'Europe occidentale connaît, depuis près de cinquante ans, la plus longue période de paix de son histoire.

• Parce que des hommes et des femmes, au-delà de leurs clivages nationaux, idéologiques ou religieux ont inlassablement contribué à la construction communautaire afin d'éviter, qu'une fois de plus, les passions l'emportent sur la raison.

• Parce que l'actualité démontre que, lorsque la folie ultrnationaliste l'emporte, c'est la peur et le mépris des autres qui mènent les hommes.

• Parce que les sacrifices et les souffrances de notre génération pour la restauration et la garantie du maintien des libertés fondamentales, pierres angulaires de toute démocratie, doivent demeurer pour les générations futures un message de paix et d'espoir pour éviter le retour aux dérives du passé.

• Parce que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, douze nations souveraines s'unissent de manière pacifique en construisant la première puissance mondiale, tout en garantissant le respect des spécificités nationales, que l'avenir de la France demeure à l'avant-garde de la construction européenne.

• Parce que toutes ces réalités et exigences sont contenues dans le traité d'union européenne.

Nous, résistants, internés, déportés, anciens combattants, nous disons :
• oui à l'Europe de la démocratie,
• oui à l'Europe de la paix,
• oui à l'Europe des libertés,
• oui à l'Europe des droits de l'homme.
Oui à la ratification du traité d'union européenne. Le 20 septembre, nous dirons oui à l'Europe de Maastricht.

Lucie Aubrac,
général de Bénouville,
Gilberte Brossolette,
André Bord,
Jacques Chaban-Delmas,
Maurice Plantier,
Pierre Sudreau,
Pierre-Henri Teitgen,
Germaine Tillon,
Simone Veil, etc.

nous avons tout à gagner de l'espace européen

Pierre Héritier, ancien dirigeant de la CFDT, est membre du comité national pour le oui. Il en explique le pourquoi.

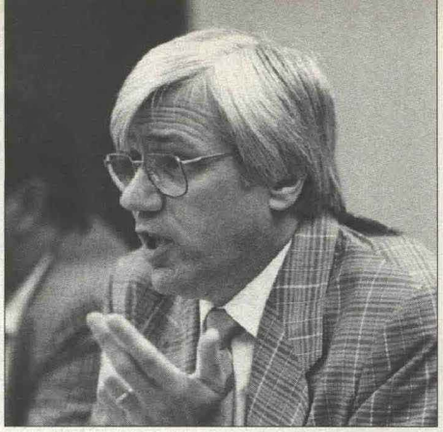

◀ *Pierre Héritier.*

Pourquoi un engagement aussi vigoureux de la part d'un ancien syndicaliste ?

Pierre Héritier (ancien secrétaire national de la CFDT, directeur de Lasaire). Je suis résolument pour Maastricht, en tant que citoyen d'abord. Face aux Etats-Unis et au Japon, il y a besoin d'un pôle d'équilibre consistant doté d'une vraie monnaie.

Je me suis engagé aussi en tant que syndicaliste car le traité de Maastricht comporte un volet social qui donne aux instances communautaires des moyens d'action réels et aux acteurs sociaux une place importante dans l'élaboration des politiques sociales.

Nous sommes plongés dans une mondialisation des échanges qui provoque une confrontation économique entre les pays poussant à la déréglementation. Les gens voient bien tout le mal que l'extension des marchés peut leur faire, et je comprends leurs craintes, mais ils se trompent quand ils les attribuent à l'extension de l'Europe : ces peurs sont imputables aux conséquences de la mondialisation des échanges.

Si le non l'emporte, le marché unique va quand même s'ouvrir ! Protège-t-il les salariés ?

Sûrement pas. L'Europe glisserait dans une zone de libre échange, comportant des risques sérieux. Les plus importants ne concernent pas les salaires, ils sont liés aux possibilités de déréglementation, de "dumping" social. Si une entreprise peut amortir ses machines plus vite dans un pays de la Communauté en y faisant tourner ses usines sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, elle le fera, avec toutes les conséquences sur la délocalisation des emplois que l'on imagine. Jusqu'à présent, les instances de Bruxelles ne disposaient pas des pouvoirs d'intervention et les syndicats ne pouvaient pas négocier.

Le oui à Maastricht écarte-t-il ce risque de "dumping"social ?

Seule la Communauté européenne peut constituer une force ayant la taille et le poids suffisants pour conduire des politiques économiques et sociales autonomes. Un pays ne peut plus agir seul. Au plan européen, c'est différent. Avec le texte de Maastricht et l'instauration de la majorité qualifiée, la Communauté aura les moyens de fixer des règles minimales en matière de durée annuelle du travail, d'utilisation de la main-d'œuvre et de conditions de travail, tout en laissant à chaque pays le soin de faire plus. Le fait que les instances communautaires disposent d'un pouvoir réglementaire incitera les patronats nationaux et européens à chercher des solutions par la négociation. Les syndicats européens ne réclament pas un code du travail européen, ils ne veulent pas que tout soit traité par la loi, mais par la négociation. Le protocole social est un formidable incitateur à négocier.

Certains craignent que Maastricht ne tire leur situation vers le bas !

Les Français ont, au contraire, beaucoup à y gagner, car la France n'est pas, en Europe, le modèle social le plus performant. Au nom de la recherche d'une productivité purement quantitative, fondée sur les prix, les salaires, la durée du travail, le système français produit de l'exclusion sociale, de la précarité, du chômage de longue durée. Ce n'est pas le cas en Allemagne, ni, d'une façon plus générale, dans l'Europe du Nord, excepté au Royaume-Uni. Nous avons peur d'être déstabilisés par l'Europe... Mais n'est-ce pas plutôt nos partenaires qui pourraient s'inquiéter ?

En effet, les comparaisons entre pays européens montrent que les plus performants ne sont pas ceux qui jouent sur les bas salaires et la précarité, mais ceux qui s'appuient sur le potentiel humain : le travail qualifié, la formation, la qualité des relations sociales, l'implication des salariés. En France, trop d'entreprises considèrent uniquement le social comme un coût, donc une charge qu'il faut compresser et réduire.

Nous avons tout à gagner à vivre dans cet espace européen et à développer les échanges : c'est un levier pour faire progresser le système social et économique français. Avec Maastricht, se mettront en place des comités d'entreprise européens dans les entreprises transnationales : les Grecs, les Espagnols, les Français, les Allemands pourront avoir les mêmes informations sur leur entreprise, se rencontrer, déposer des revendications convergentes, rencontrer leur véritable interlocuteur. L'Europe ne se fait pas seulement à Bruxelles, mais aussi sur le terrain.

Il restera beaucoup à faire après Maastricht. Le besoin d'Europe politique et de démocratisation est ressenti très largement. Maastricht permet de tracer un cadre. A nous, aux citoyens, aux forces progressistes de peser sur les politiques qui sont menées dans ce cadre. La construction de l'Europe reste un combat.

Propos recueillis par Monique Grima

(1) Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges.

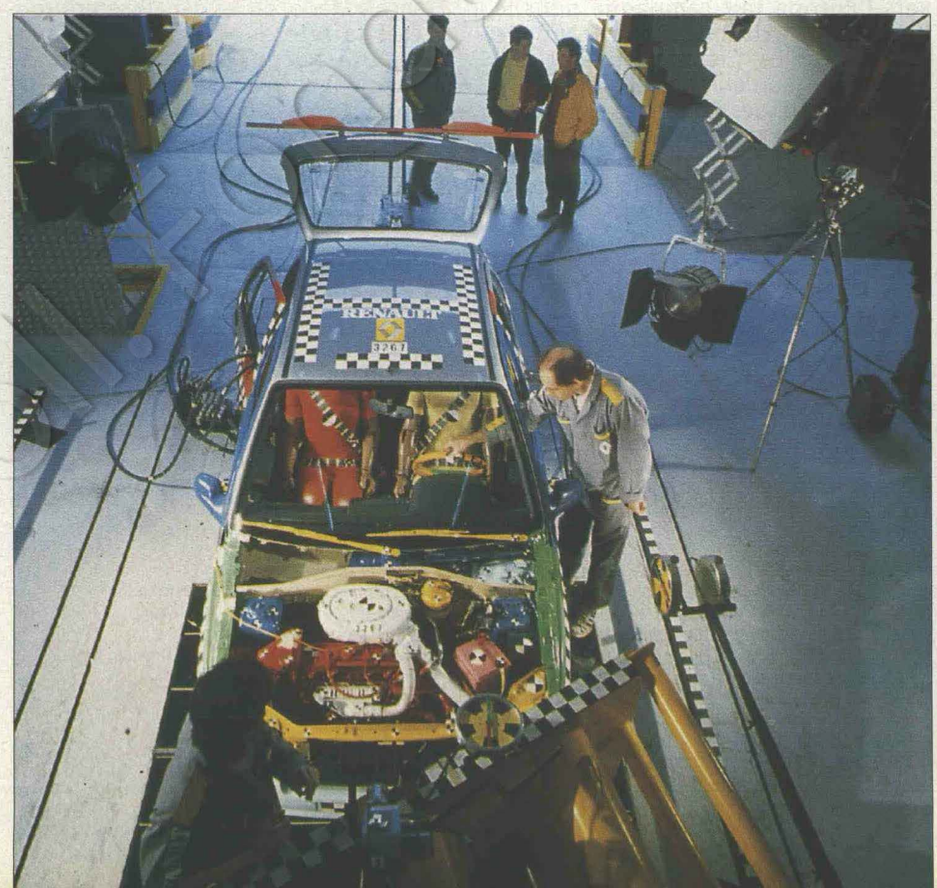

Les syndicats européens traiteront par la négociation. ▶

DOSSIER

l'Europe SANS MENSONGE

Les oui remontent fort cette semaine et les électeurs commencent à se passionner pour l'Europe. Aucune conversation ne peut désormais échapper à ce sujet "incontournable". Encore faut-il s'efforcer de remettre les pendules à l'heure et parler de l'Europe sans mensonge. Réponses à quelques-unes des questions que l'on vous pose ou que vous vous posez sur l'Europe afin de mobiliser les derniers indécis. Rassurer et expliquer encore.

LE TRAITE DE MAASTRICHT, EST-CE DAVANTAGE DE DEMOCRATIE ?

Bien sûr car la démocratie européenne sera une démocratie parlementaire, les pouvoirs du Parlement de Strasbourg seront étendus et ceux des parlements nationaux renforcés. Le premier donnera son avis sur la composition de la Commission, examinera avec droit de veto les décisions du Conseil pour les textes les plus importants et pourra constituer des commissions d'enquête. La conférence des parlements demandée par la France associera le Parlement européen et ceux des Etats qui étudieront, systématiquement, les propositions législatives de la Communauté. Enfin, la citoyenneté européenne crée des droits nouveaux pour chacun, outre celui de voter aux élections locales et européennes dans un autre pays de l'Union : le droit de pétition au Parlement européen, la protection dans tout consulat et ambassade d'un pays de la CE à l'extérieur, le droit de saisine de la Cour européenne de justice...

NOS ECOLES MATERNELLES VONT-ELLES DISPARAITRE ?

Non. L'éducation reste de la responsabilité entière de chaque Etat, qu'il s'agisse de l'organisation du système éducatif ou du contenu des programmes. Le traité ne menace donc en rien notre maternelle. La préscolarisation précoce tend au contraire à s'étendre et le modèle français a plutôt tendance à faire des émules en Europe et au-delà.



LES FRANÇAIS POURRONT-ILS CONTINUER A MANGER LEURS CAMEMBERTS ET LES ESPAGNOLS A VOIR LES CORRIDAS ?

Bien sûr. Il n'y aura pas banalisation des modes de vie. La Communauté a adopté une réglementation protégeant les produits alimentaires de tradition, par exemple les vins, les fromages... Ces produits seront garantis par une "appellation d'origine protégée". Les rillettes du Mans seront toujours faites au Mans. Les produits du terroir ne seront pas seulement reconnus, mais promus par l'Europe. Que les Espagnols se rassurent, ils verront toujours des corridas. Il n'est pas question pour la Commission de Bruxelles de toucher aux traditions nationales.

© Fondation Jean Jaurès

L'ENVIRONNEMENT SERA-T-IL ENCORE PROTEGE ?

Qui pourrait croire que ces questions puissent se régler à l'intérieur des frontières nationales ? Même en interdisant la circulation automobile en France, il n'est pas certain que la pollution épargnerait nos cieux...
La Communauté a déjà fixé des normes communes dans de nombreux secteurs (qualité des eaux, de l'air) et fait avancer des questions épineuses, comme l'utilisation de l'essence sans plomb et des pots catalytiques. Maastricht est un pas supplémentaire. Le Parlement sera plus étroitement associé aux décisions communautaires sur l'environnement. Des décisions pourront être prises plus rapidement grâce à la règle de la majorité qualifiée. Le traité institue le principe de précaution : se donner les moyens de prévenir les atteintes écologiques en dehors des certitudes scientifiques. Surtout, les autres politiques communes, agriculture, énergie, transports... devront davantage tenir compte des préoccupations écologiques.

LE TRAITE DE MAASTRICHT MET-IL EN CAUSE NOS DROITS ACQUIS ?

Absolument pas. Aucune décision communautaire ne pourra entraîner de régression sociale pour les pays les plus avancés. La France, qui possède une des meilleures législations sociales, ne pourra donc être contrainte à revenir sur ses acquis.
Certains sujets sociaux sont explicitement exclus du champ communautaire, comme les salaires, le droit de grève, le droit syndical.
D'autres relèvent de l'unanimité et nécessitent donc l'accord formel de la France : il s'agit de la sécurité sociale, de la protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail, des contributions financières visant la promotion de l'emploi et la création d'emplois. Le veto d'un seul pays -et la France ne s'en privera pas si c'est nécessaire- bloquera toute velléité à cet égard.
Pourra, en revanche, être décidé à la majorité tout ce qui concerne les conditions de travail, l'information et la consultation des travailleurs, l'égalité entre hommes et femmes, l'intégration des personnes exclues du marché du travail. En outre, des accords entre les syndicats et les patronats européens pourront avoir force de loi.
Grâce au traité, toute possibilité de régression sociale sera donc écartée. L'ouverture des frontières s'accompagne d'une volonté de convergence vers le haut des systèmes sociaux, et de l'établissement d'un socle minimal de droits pour tous les ressortissants de la Communauté. Ces minimums (âge minimal du travail, par exemple) ne mettent pas en cause les normes les plus exigeantes de chez nous, mais ils nous protègeront contre toute tentative de "dumping" social ailleurs.

QUE SIGNIFIE LA MONNAIE UNIQUE ?

L'écu vaut actuellement environ sept francs. Le 1er janvier 1999, au plus tard, il deviendra une monnaie autonome dont la valeur dépendra de la politique monétaire conduite par la banque centrale européenne.
Elle sera introduite progressivement. Quand elle existera, nous achèterons notre baguette en écus, recevrons nos salaires en écus, conserverons notre épargne en écus. Nous aurons dans nos poches la monnaie la plus forte du monde, ce qui est la meilleure protection contre la dépréciation de nos revenus et de notre épargne. Nous pourrons aller chez nos voisins sans changer d'argent.



Nous ne paierons plus les primes de risque incorporées dans nos taux d'intérêt pour financer l'achat d'un logement ou d'une voiture. Les entreprises pourront vendre et acheter en écus, ce qui les protégera, par exemple, contre la dépréciation du dollar et les risques de change.

L'EUROPE MODIFIERA-T-ELLE LES LOIS CONCERNANT L'AVORTEMENT ET LA CONTRACEPTION ?

Non. Aucune harmonisation n'est prévue et surtout aucune répression. Il existe de nombreuses disparités dans les législations nationales. Aujourd'hui, l'Irlande est le seul pays d'Europe où l'avortement est interdit. Dans d'autres pays où il est légalement reconnu, comme en Italie, par exemple, il n'est pas toujours possible, les médecins objectant la clause de conscience. Toutefois, les pays de la CE devront respecter la libre circulation des personnes...

EXISTERA-T-IL UN IMPOT EUROPEEN ?

De nombreux Etats y sont favorables, et Pierre Bérégovoy a estimé lui-même que ce serait "une très bonne idée" quand il était ministre de l'Economie et des Finances. Mais l'instauration de cet impôt n'est pas techniquement possible à l'heure actuelle et cette situation va, sans doute, durer encore très longtemps.
Pour que ce soit possible, il faudrait une harmonisation de tous les systèmes fiscaux en Europe. Le budget communautaire restera donc encore longtemps alimenté par les contributions nationales, les prélèvements sur les importations agricoles en provenance de pays tiers, les droits de douane perçus aux frontières de la CE, etc.

LA FRANCE DEVIENDRA-T-ELLE LA POUBELLE DE L'EUROPE ?



La législation européenne, c'est au contraire une politique des déchets plus sévère. Le marché unique exclut la circulation des produits toxiques et dangereux. Le décret du 18 août, pris par la France, interdit toute importation de déchets ménagers en dehors des contrats passés entre les Etats.
Dès le 20 octobre prochain, un règlement instituant le principe de proximité (les déchets doivent être traités au plus près) et l'autosuffisance de chaque pays en matière de traitement des déchets pourrait être adopté.

"Le tourisme des déchets, c'est fini", ont pu se réjouir, la semaine dernière, les ministres français et allemand de l'environnement. Une coopération franco-allemande pourrait entraîner toute l'Europe vers une action préventive plus forte, à travers des sociétés d'eco-emballage qui percevront une taxe pour récupérer cartons, verres et plastiques.

• Bronislaw Geremek •

président de la commission des affaires étrangères de la Diète polonaise

"Je n'ai pas le sentiment, en participant au comité international pour le oui à l'Europe, de me mêler à une question interne de la politique française. En tant que Polonais, je suis sensible au message de la France. Les pays de l'Est sont souvent utilisés comme argument dans cette construction européenne.
Dans l'Europe, il y a un message contre la haine. Aujourd'hui, des conflits existent en Yougoslavie, mais aussi ailleurs. La construction de l'Europe est quelque chose de noble, de très réel, contre ces conflits. Pour nous autres, peuples des pays post-communistes, nous avons toujours eu l'idée d'une Europe de valeur, de démocratie. C'est notre guide. Il ne tient qu'à nous d'avoir une place dans cette Communauté européenne si nous respectons les droits de l'homme, la démocratie...
L'idée de l'Europe dépend du vote de la France. D'ailleurs, je ne comprends pas vraiment pourquoi la question du oui ou du non à l'Europe se pose. C'est tellement évident. Tout va commencer avec la ratification du traité."

PHARES JAUNES OU PHARES BLANCS EN FRANCE ?

La législation européenne a choisi les phares blancs, déjà utilisés dans les autres pays. Ils sont considérés comme plus sûrs. La France devra donc se plier à cette directive.

AVEC LA RECONNAISSANCE DES DIPLOMES, ALLONS-NOUS ETRE ENVAHIS PAR DES PROFESSIONNELS ETRANGERS ?

Maastricht souhaite favoriser la mobilité des étudiants comme des enseignants. Les professeurs allemands, pléthoriques (30% sont au chômage), pourraient être attirés par une France en pleine crise de recrutement. Cela dit, la reconnaissance des diplômes et la libre circulation des professions de santé, qui existe pour les médecins depuis 1976 et pour les infirmières depuis 1980, n'a pas entraîné l'afflux craint par certains : il y a actuellement 800 médecins de pays membres de la Communauté installés en France (sur 150.000 praticiens en exercice) et 1.300 infirmières (pour un total de 280.000).

AURONS-NOUS DAVANTAGE DE CHOMEURS ?

Aucun traité ne peut garantir un taux de croissance et le retour au plein emploi, particulièrement dans des pays qui, comme la France, dépendent de leurs échanges extérieurs. Mais plus de la moitié de nos échanges se font avec nos partenaires européens. Collectivement, la Communauté est beaucoup moins dépendante de l'extérieur que chacun de ses membres. Dans les cinq ans qui ont précédé le lancement du grand marché (1985), l'Europe avait perdu trois millions d'emplois. Dans les cinq ans qui l'ont suivi, elle en a créé neuf millions. Avec un marché unique de 340 millions d'habitants et des coûts de transaction supprimés, nous pourrons, à douze, obtenir plus de croissance et, donc, créer plus d'emplois.



AURONS-NOUS LES MEMES CIGARETTES DANS TOUTE L'EUROPE ?

Non, chaque fabricant choisit son tabac et la taille de ses cigarettes. Mais tous, conformément à une réglementation européenne, sont obligés de limiter à 15 milligrammes le taux de goudron dans les cigarettes, pour des raisons de protection de notre santé.

Elie Wiesel,

prix Nobel de la paix

"L'Europe est un rêve de paix. Nous avons toujours connu des guerres. Des personnes ont perdu la vie à cause des frontières, de questions territoriales... Pourquoi ne pas rêver d'un temps où il n'y aura plus de frontière, excepté celle de la langue ou de la culture ? Avec l'Europe, nous lirons une nouvelle page du XXIe siècle, sous une autre lumière. Alors, la mémoire nous servira de lien. L'Europe sert l'humanité de demain, centrée sur la jeunesse et sur l'avenir.
Certes, quand je pense à l'Allemagne, j'ai peur et les événements de Rostock ne font qu'augmenter ma peur. Mais je pense que l'Europe est nécessaire. Sans la France, c'est l'Allemagne qui dominerait ce continent. Il ne faut plus vivre dans le nationalisme qui nous a hanté pendant des siècles, ce ne serait pas utile à nos enfants. La France a un rôle fondamental dans cette construction. La France représente la Déclaration universelle des droits de l'homme, c'est la première fois que l'on a employé le mot universel. Ce qui se passe à Paris excerce une action sur les autres événements, modifie les sensibilités... Un non de la France m'attristerait parce que ce serait un recul pour tous."

LES AGRICULTEURS ONT-ILS INTERET A RATIFIER MAASTRICHT ?

Et comment ! Il ne faut pas oublier que l'agriculture française exporte 30% de sa production et que les deux tiers de ces exportations se font en direction des pays partenaires de la Communauté. Tout ce qui va dans le sens de l'union économique et monétaire est donc profitable à notre agriculture. A terme, l'écu devrait réduire notre dépendance à l'égard du dollar et assurer une plus grande stabilité de nos échanges.
En outre, le rejet du traité serait préjudiciable aux agriculteurs car la PAC mobilise près de 60% du budget européen. Si la France rejetait le traité, alors qu'elle est la principale bénéficiaire du FEOGA, comment imaginer que les partenaires de la Communauté pourraient consentir les mêmes efforts budgétaires à notre profit ? Ensuite, les soubresauts monétaires qui s'en suivraient au moment où, par ailleurs, le dollar baisse, risqueraient de se traduire par une réévaluation du mark et une dépréciation du franc.
Dans ces conditions, ce serait de nouveau l'apparition des montants compensatoires monétaires (MCM). Qui peut le souhaiter ? Enfin, un affaiblissement de l'Europe face aux négociations du GATT, aurait des conséquences graves sur la capacité de la Communauté à préserver ses intérêts face aux USA.

AVEC LE TRAITE, LA FRANCE AURAIT-ELLE PU ENVOYER DES HOMMES EN BOSNIE ?

Bien sûr ! Selon les termes du traité, si une action commune n'a pas été décidée à l'unanimité par le Conseil, chaque Etat peut continuer à mener la politique extérieure et les actions de son choix. De même, si une action commune a été décidée, mais que le Conseil ne se met pas d'accord sur des mesures qu'appellerait l'évolution de la situation, "les Etats membres peuvent prendre d'urgence les mesures qui s'imposent" (article 13, paragraphe 8).
C'est une politique étrangère commune mais non unique qui est instituée. Ainsi, la France participera-t-elle avec ses partenaires à la définition et à la mise en œuvre de la politique étrangère de l'Union européenne, mais une politique indépendante sera toujours possible pour les valeurs qu'elle entend seule faire valoir. C'est ce qu'elle a fait dans l'ex-Yougoslavie avant d'être suivie par d'autres Etats membres de la CE.

SERONS-NOUS ENVAHIS PAR LES JAPONAIS ET DOMINES PAR LES ALLEMANDS ?

A douze, on se défend mieux que tout seul. L'Europe ne sera pas un grand marché ouvert sans précaution à la concurrence japonaise ou américaine. Nous pourrons d'autant mieux nous protéger que nous nous appuierons collectivement sur une approche commune des relations avec l'extérieur et sur une politique industrielle coordonnée.
L'Europe ne sera pas sous domination allemande. Nous faisons aujourd'hui moins d'inflation que l'Allemagne et plus de croissance, nous avons un quart de population en moins et un tiers d'espace en plus. Les Allemands, d'ailleurs, ne s'y trompent pas : ils redoutent l'abandon du mark et le modèle français de centralisation.



Umberto Eco,
écrivain

"A Paris, je me sens chez moi. Je suis un Italien chez lui à Paris. Aux USA, je ne me sens ni Italien ni Français, je me sens Européen. Donc, s'il y a cette unité que l'on sent lorsque l'on est en face de la diversité, il faut que cette unité ne soit pas seulement spirituelle et abstraite mais qu'elle devienne une réalité. On peut ainsi arrêter la grande tragédie qui se déroule dans certaines parties de l'Europe où l'on est en train de se tuer.
Jusqu'à présent, l'Europe n'était qu'une communauté d'Etats. Depuis la chute du mur de Berlin, il y a eu une pulvérisation de groupes ethniques, ce qui fait redécouvrir les différences. C'est justement pour cette raison que l'on a besoin de l'Europe, c'est la seule façon de contrôler un continent qui groupe une pluralité ethnique. Le vote français est primordial. Il aura une influence sur les autres parlements. Ce vote est une prise de position sur le futur. Les questions techniques comme, faut-il ou non avoir peur de l'Allemagne ? deviennent secondaires. Il y a un choix à faire, vers l'ouverture ou vers la fermeture définitive. Le traité est secondaire. On dit oui à l'idée."

CONSERVERONS-NOUS NOS RETRAITES ET NOTRE PROTECTION SOCIALE ?



évidemment. Maastricht ne touche pas aux retraites, de base ou complémentaires, pas plus qu'au reste de la protection sociale.
Chaque pays conservera son propre système. Les dispositions qui prévalent en France en matière d'assurance maladie, de famille, de vieillesse, de chômage, ne seront en rien touchées par une quelconque initiative européenne. Dans les cas où Maastricht prévoit qu'il faut s'occuper de protection sociale, par exemple, pour additionner les droits à la retraite acquis dans différents pays, ou pour définir les protections lorsqu'on travaille ou séjourne à l'étranger, les décisions seront toujours prises à l'unanimité des Etats membres.
Les avantages acquis seront préservés. Les textes sociaux, quand ils fixent des minimums à respecter, prévoient toujours explicitement que les pays qui sont déjà au-dessus de ces seuils ont le droit de conserver leurs avantages. Si la Communauté décide, par exemple, que la durée minimale du congé de maternité doit être de quatorze semaines, les Françaises garderont leurs seize semaines.

PEUT-ON ETRE POUR L'EUROPE ET VOTER CONTRE LE TRAITE ?

Il faut savoir de quelle Europe l'on parle. Les partisans du non ne peuvent oublier que leur vote suppose une Europe qui en resterait à l'étape de l'acte unique, c'est-à-dire au marché sans frontière mis en place dès 1993. Sans le traité de Maastricht, la construction européenne ne serait que l'Europe des marchands, sans contrepoids ni moyens de lutter contre les grands fléaux transnationaux : pollution, Mafia, drogue, épidémies... Sur tous ces points, le texte propose des actions communes, au sein d'une véritable Europe politique dotée d'institutions pour organiser cet espace sans frontière et de moyens pour le contrôler. Elle prévoit des avancées sociales et des politiques communes afin de protéger les citoyens contre les méfaits du marché sauvage. Il faut savoir où nos choix nous entraînent. Est-ce cette Europe-là que nous voulons ?

L'EUROPE INTEGRE-T-ELLE AUSSI LES PERSONNES HANDICAPEES ?

Oui. Près de 30 millions de citoyens européens ont un handicap mental, moteur ou sensoriel. Plusieurs programmes d'intérêt communautaire ont permis aux pays européens d'établir des liens et de créer des réseaux de formation, d'information et de transfert de savoir-faire.
Le traité de Maastricht prévoit que la Communauté soutienne et complète l'action des Etats membres, notamment en ce qui concerne l'intégration des personnes exclues du marché du travail. Les handicapés sont souvent, hélas, dans ce cas. D'où la nécessité pour l'Europe de mener, ce qui est le cas, des actions spécifiques en leur faveur.
En outre, afin que les personnes déficientes de la vue disposent d'une information complète dans les mêmes conditions que les autres citoyens lors du référendum, le secrétariat d'Etat aux Handicapés et Accidentés de la vie, en liaison avec le ministère des Affaires étrangères, a pris l'initiative d'éditer le traité de Maastricht sur support adapté pour les aveugles. Deux sortes de documents sont à la disposition des personnes handicapées de la vue et de leurs associations : le traité de Maastricht, enregistré sur cassettes audio et une notice explicative intitulée "Lire le traité de Maastricht", éditée en braille intégral. Pour se les procurer, il suffit de téléphoner au 40.67.88.61.

CONNAITRE LES CONSEQUENCES D'UN NON, L'EXEMPLE DU DANEMARK

florissante avant le référendum de juin, l'économie danoise souffre des conséquences du non et s'oriente vers l'austérité.
- *Le taux de croissance pour 1992 sera de 1,3% au lieu des 2% prévus, vient d'annoncer le ministre des Finances.*
- *Le non coûtera au Trésor près de 5 milliards de F (5 milliards de couronnes). En 1992 comme en 1993, 4.300 emplois de la fonction publique devront être supprimés afin de réduire un déficit budgétaire croissant.*
- *Les investissements ne progresseront que de 2,6% en 1993 au lieu de 6,4% en 1992.*
- *Les cours de la Bourse à Copenhague ont chuté de 25 points depuis le 2 juin dernier, l'indice KKX étant passé de 100,2 à 76,5 fin août.*

LES FRONTIERES DE LA FRANCE DEVIENDRONT-ELLES DES PASSOIRES, LAISSANT ENTRER LES NUISANCES (CRIME, DROGUE) ET L'IMMIGRATION INCONTROLEE ?



double contrevérité : c'est précisément pour que la fin des frontières et la libre circulation en Europe prévue, non par Maastricht mais par l'acte unique, ne produisent pas de tels effets que les Etats membres accroissent leur coopération judiciaire et policière. L'Europe devient frontière commune, la politique des visas et de passage des frontières est harmonisée, ce qui correspondra dans certains pays (Espagne, Italie, Grèce) à un contrôle plus rigoureux et n'empêchera pas un pays en cas de besoin (menace terroriste) d'adopter des règles plus strictes.
Davantage, donc, de sécurité à l'intérieur de l'Europe. Egalement à l'extérieur, où chaque citoyen européen pourra bénéficier de la protection des ambassades ou consulats d'un autre Etat de la Communauté que le sien propre.

RENTRÉE SCOLAIRE

tout beau, tout neuf

Cycles en primaire, rénovation pédagogique des lycées : deux innovations, en attendant les réformes annoncées, du collège et du bac.

Cette fois-ci, ça y est ! Généralisés en janvier dernier, les cycles entament leur première véritable année scolaire dans toutes les écoles maternelles et primaires de France.
Désormais, la scolarité élémentaire est donc organisée en trois cycles : le cycle des pré-apprentissages qui couvre, en maternelle, les sections des petits et des moyens ; celui des apprentissages fondamentaux, de la grande section maternelle au CE1 ; celui des approfondissements, du CE2 au CM2. Pour mettre en place cette réforme profonde du système, qui rend indispensable travail d'équipe et concertation, l'emploi du temps des petits est passé de vingt-sept heures hebdomadaires à vingt-six, la vingt septième heure étant réservée à la concertation entre enseignants.
Priorité à la lecture toujours : pour la troisième année consécutive, cent livres seront attribués aux écoles, présentant les projets les plus innovants dans le domaine de la lecture (budget : 13,5 millions de F).

LYCEES : PLUS DE LIBERTE

Second grand chantier de cette rentrée : la réforme des lycées. Après des années de discussion -Lionel Jospin avait lancé le projet dès 1988- la rénovation pédagogique entre dans les faits. La nouvelle seconde inaugure des modules -trois heures par semaine, en effectifs réduits- de soutien ou d'approfondissement dans quatre disciplines : français, maths, histoire-géographie, première langue. Auparavant, pour permettre la constitution de groupes de module cohérents, une évaluation aura permis de mesurer les capacités et les difficultés des élèves face au travail en lycée. Dans le lycée rénové, le choix des options ne détermine plus définitivement le parcours des élèves : l'accès à toutes les séries leur reste ouvert en première. Autre nouveauté, des ateliers de pratique facultatifs -trois heures par semaine- sont organisés en arts plastiques, cinéma, musique, théâtre, sports, langues régionales et technologie de la communication. Les lycées sont libres d'organiser les ateliers les plus adaptés à leur public.
Restent encore deux gros dossiers : le collège, point noir du système éducatif. Jack Lang devrait se prononcer d'ici à décembre. Et le bac : une concertation est engagée avec l'ensemble des partenaires. Le bac nouveau est annoncé pour la session 1994-1995.

P.J.

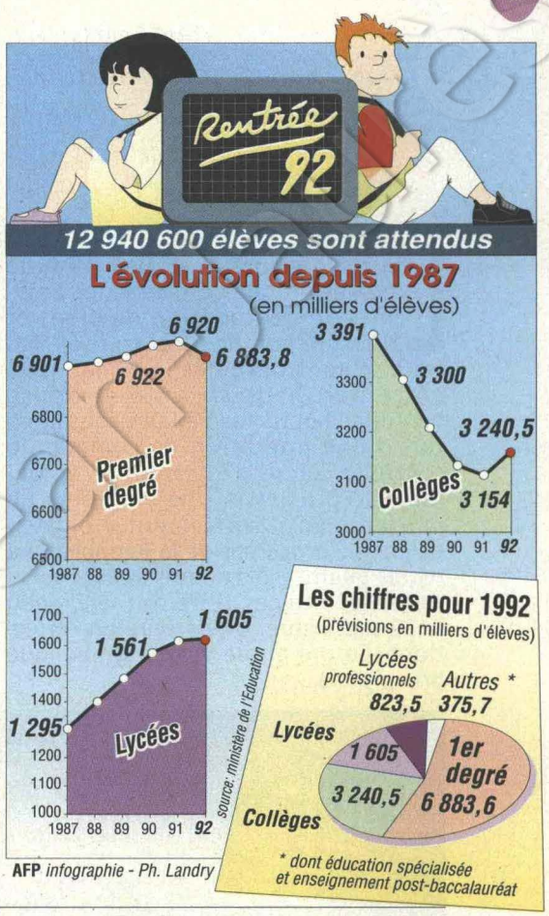

AFP *infographie - Ph. Landry*

EUROPOL

l'Europe de la sécurité s'organise

Les partisans du non agitent les questions de sécurité pour faire peur aux Français.

L'ouverture des frontières se conjugue pour les Le Pen, de Villiers et autres Pasqua avec la pénétration de la drogue, de la criminalité, du terrorisme, de la Mafia. Philippe Séguin ne les a pas vraiment aidés dans ce combat mensonger en refusant de débattre, malgré l'insistance de Guillaume Durand, de la sécurité, avouant même que le traité de Maastricht sur le sujet allait dans le bon sens. Il faut en effet une mauvaise foi énorme pour dissimuler les efforts des Etats européens afin que l'ouverture des frontières et la libre circulation, conséquence de l'acte unique, s'accompagne d'une plus grande efficacité pour lutter contre ces fléaux. Les accords de Schengen, qui réunissent huit pays de la Communauté dont la France, ont abouti à la mise en place d'un système d'information automatisé. La coopération policière se poursuit avec la création d'Europol, qui entrera en action à compter du 1er janvier 1993. Prévu par le traité de Maastricht, Europol est un office européen de police qui institutionnalisera la coopération policière entre les Etats membres.

LA DROGUE D'ABORD

Office d'échanges et de développement d'informations, de renseignements à vocation opérationnelle, Europol démarrera par une unité drogue mais a vocation à s'étendre à tous les domaines de la criminalité. "Ce sera la première pierre d'un ensemble plus vaste, a déclaré Paul Quilès en inaugurant le bâtiment d'Europol, qui se trouve, ainsi que le site du système d'information Schengen, à Strasbourg... L'embryon d'une véritable organisation de police à l'échelle de l'Europe, grâce à la présence d'officiers de liaison, issus notamment de services de police criminelle."
Les professionnels de la sécurité sont sensibles à ces avancées puisque le Conseil européen des syndicats de police qui regroupe plus de 200.000 policiers dans dix-sept pays d'Europe dont, en France, le Syndicat national autonome des policiers en civil "se déclare fermement favorable au traité de Maastricht et appelle les citoyens français à voter oui...
Le CESP considère que ce traité apporte des réponses positives aux problèmes de sécurité en général, mais aussi dans de nombreux domaines de la justice et de la police. Ces considérations, basées sur des aspects professionnels et techniques, jettent les bases d'une coopération policière dont le but est d'endiguer la coopération des criminels qui, elle, n'a nul besoin de référendum pour se construire." Un démenti cinglant à ceux qui agitent le spectre d'une insécurité aggravée par Maastricht, fait par les policiers eux-mêmes.

B.C.

des "anti-IVG" en correctionnelle

Les attaques des centres d'interruption volontaire de grossesse se poursuivent. Mais, pour la première fois, quatre militants anti-avortement répondront de leurs actes devant la justice. Un exemple.

Le 2 septembre, a eu lieu à Pau le procès de quatre personnes accusées de dégradation de biens et d'occupation de locaux privés. Les faits se sont déroulés le 5 mai 1992 entre huit heures trente et douze heures à l'hôpital de Pau. Il s'agissait en fait d'une opération de commando contre le centre d'interruption volontaire de grossesse. Une vingtaine de militants anti-avortement y participaient. Le procureur de la République a requis quatre mois de prison avec sursis contre les inculpés. Le verdict sera rendu le 30 septembre. Une affaire en correctionnelle qui a une valeur symbolique primordiale.

Qui sont-ils ? Ces commandos anti-IVG sont revendiqués par plusieurs associations : "La Trêve de Dieu", relais des mouvements américains "Pro Life" ; "Acpervie-SOS maternité", un groupe de chrétiens protestants et évangéliques ; "SOS tout-petits", mouvement qui groupe de nombreux catholiques.... Mais la liste est loin d'être close. Tous proclament "porter assistance à personne en danger" et veulent "sauver les enfants d'une mort injuste". Ils sont contre l'IVG, la contraception, le préservatif, l'éducation sexuelle... C'est leur droit. Mais, concernant l'avortement et la contraception, une loi existe et elle doit pouvoir être appliquée.

RESPECTER LA LOI

Les agissements de ces militants anti-avortement, véritables pressions sur des personnes physiques, empêchent l'application de la loi. Depuis le début de ces attaques, le Mouvement français pour le planning familial, ainsi que de nombreuses associations groupées au sein de la Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception luttent pour que ces exactions ne restent pas impunies. Un premier pas a été franchi en mars 1992 lors de la parution au "Journal officiel" d'une circulaire du ministère de la Justice demandant notamment que tout soit mis en œuvre pour que les auteurs de ces faits soient identifiés et poursuivis.

Le procès qui a eu lieu à Pau est le premier qui concerne ce genre de délit. Pour la Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception, l'enjeu de ce procès est essentiel. Elle espère que les participants à ces commandos soient enfin condamnés et que cessent ces atteintes aux libertés individuelles et au libre choix des femmes.

C.L.



▲ *Des militants anti-avortement occupent des locaux de l'hôpital Saint-Louis.*

Depuis deux ans, les opposants à l'avortement attaquent régulièrement les centres d'interruption volontaire de grossesse. Aucune région de France n'est épargnée. La dernière attaque en date, la trente-sixième, a eu lieu le 21 juillet à Laval. Le plus souvent, ils sont une vingtaine. Ils s'enchaînent aux tables d'opération, déstérilisent le matériel médical, insultent le personnel, et tentent de faire pression sur les patientes terrorrisées, essayant de les persuader de renoncer.

BREF... EN BREF... EN

■ **La présomption d'innocence et la liberté d'information renforcées. Tels sont les projets du ministre de la Justice, Michel Vauzelle, qui envisage de permettre à tout inculpé de publier dans la presse la décision de non-lieu, de bénéficier d'un droit de réponse après le non-lieu ou le jugement, ou d'engager une action en diffamation. La présence d'un magistrat deviendrait obligatoire lors des perquisitions dans les immeubles de presse.**

■ SOS-Racisme change de direction, huit ans après sa création. Le nouveau président, Fodé Sylla, 29 ans, est le fondateur de l'Organisation des banlieues unies. La vice-présidente est Delphine Batho, présidente d'un syndicat lycéen, la FIDL. Harlem Désir va créer un mouvement politique,

■ **La semaine de quatre jours fait école. Après Hérouville-Saint-Clair, ville pionnière en ce domaine depuis trois ans, et Lyon, depuis l'an dernier, cinq départements -Ille-et-Vilaine, Vendée, Ain, Gironde, Loire...- et de nombreuses villes, dans le Calvados, le Finistère, les Pyrénées-Atlantiques... ont adopté cette nouvelle organisation. Qui ne fait pourtant pas l'unanimité des associations de parents d'élèves...**

■ 6e : tel est le classement de la France à l'évaluation internationale en mathématique d'un échantillon d'élèves de13 ans, menée en mars 1991 dans dix-neuf pays. Nos points forts : la géométrie et l'analyse de données. En tête des participants : la Corée.

■ **Du tissu fluorescent sur les cartables, c'est ce que suggère la Prévention routière qui lance une campagne auprès des jeunes. 45.000 affiches et livrets seront distribués dans les écoles. Chaque année, 1.500 enfants sont victimes d'accidents de la circulation. Les plus touchés sont les 8-12 ans.**

■ Assez de cartables trop lourds ! 30% des enfants souffrent déjà du dos en sixième. Et la situation ne fait que se dégrader au collège. Responsables : les enseignants qui exigent que les petits apportent leur manuel à chaque cours et les établissements qui, au lieu d'affecter une salle et un casier à chaque enfant, préfèrent les déplacer à chaque changement de discipline.

■ **Les éditeurs scolaires mécontents. Leur chiffre d'affaires continue de baisser : 1,9% en 1991. Point noir, le collège, où la vente des manuels de maths a chuté de 10% en deux ans, celle des livres d'histoire-géo de 36%.**

■ Bientôt un projet de loi sur l'accueil des professionnels-professeurs associés dans les collèges et les lycées, annonce Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique. Le statut de professeur associé existe déjà dans l'enseignement supérieur.

■ **Après la France et la Grande-Bretagne, où 125.000 femmes l'ont déjà utilisé, la Suède vient de reconnaître le RU 486, la pillule abortive mise au point par le Français Etienne Baulieu.**

lettres de mort en Somalie

Guerre endémique, famine latente.
Le coup de projecteur de ces derniers mois sur le drame somali attire l'attention et les bonnes volontés.
Mais, aujourd'hui, comme hier,
la situation politique à l'origine de ce fléau semble inextricable.

Grand pays peu peuplé de la Corne de l'Afrique, la Somalie n'avait guère attiré l'attention internationale depuis les années 1977-78, lors du conflit somalo-éthiopien, qui avait abouti à la dictature militaro-progressiste du général Siad Barré. La guerre perdue, la Somalie avait continué à vivre sans bruit au rythme de ce régime autoritaire, soutenu par l'Italie pour des raisons historiques et par la Ligue arabe pour des raisons tactiques.

L'un des mythes les plus tenaces concernant la Somalie tient à sa population : présentée comme monoethnique (ce qui est partiellement vrai), animée par une seule culture et parlant une seule langue, fidèle à une seule religion (musulmane sunnite) on la dit naturellement unitaire. Et, sans la moindre logique, on s'étonne des luttes "tribales" qui la déchirent aujourd'hui. Cela vient de l'incompréhension d'un phénomène fondamental de la société somalie, celui des clans. Le monde somali est divisé en six grandes "familles" de clans. Les Darod d'abord, avec presque 50% de la population. Ensuite, les Hawiyé, famille vivant au centre et autour de Modagiscio. Puis, les Issaq, qui vivent au Nord, dans l'ancien Somaliland britannique, qui a reproclamé son indépendance en mai 1991. Ensuite, les Dir, qui représentent, outre leur population en Somalie, 50% de celle de Djibouti. Et enfin, au Sud, les Digil et les Rahanweyn, agriculteurs sédentaires, considérés avec dédain par les nomades éleveurs.

En Somalie, la généalogie est un destin. Lâché par ses alliés soviétiques en 1977, le général Siad Barré chercha à s'appuyer sur des alliances claniques, principalement son clan des Marehan et le sous-clan Ogaden de sa mère. Principale ennemie, la famile Issaq au Nord, à qui il fit payer le prix de la défaite de 1978 face à l'Ethiopie. Relativement riches, les Issaq furent pressurés au-delà de toute raison. Ceux qui se plaignaient étaient arrêtés ou assassinés. En 1981, ils fondèrent un mouvement de résistance, le Somali national mouvement (SNM). A partir de 1988, la guerre prit un tour effroyable

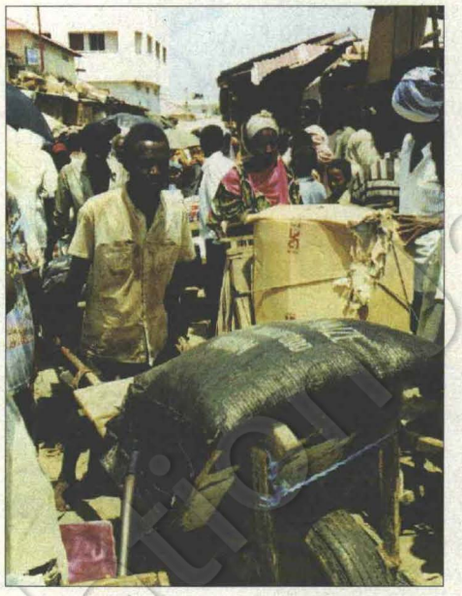

▲ *C'est en plein jour que les pillards s'approprient les denrées de l'aide humanitaire.*

dans l'indifférence la plus totale des pays occidentaux et arabes. Le Sud, écrasé financièrement et obligé de fournir l'impôt du sang pour la guerre du Nord, se rebella à son tour à partir de 1989. Mais les divers mouvements qui s'y organisèrent n'eurent pas le temps d'opérer les arbitrages claniques qui leur auraient évité d'entrer en conflit entre eux une fois la dictature tombée.

En Somalie, l'existence des clans n'est pas une cause de conflits, mais elle donne à des affrontements ordinaires un caractère inexpiable. Le système des clans était fonctionnel dans l'environnement nomade où il assurait les solidarités nécessaires à la survie du groupe. Transposé en milieu urbain, Il devient dangereux. Aujourd'hui, les combattants qui, dans les ruines de Mogadiscio, soutiennent le général Mohamed Farah Aydid ou son rival le "président" Ali Mahdi, ne se battent pas au nom d'une quelconque haine ancestrale. Ils respectent simplement leur devoir de loyauté de clan à l'égard de leurs dirigeants dans un monde où cette "vertu" est devenue mortifère. Cet arrière-plan explique la situation actuelle. Les factions armées qui occupent le terrain depuis la chute du dictateur, en janvier 1991, se déchirent pour le pouvoir, entraînant une véritable catastrophe alimentaire pour des populations civiles dont le niveau de vie était de toute façon marginal. Pendant ce temps, au Nord, le SNM a proclamé l'indépendance de sa zone, tant par particularisme clanique que par désir de ne pas se retrouver pris dans les affrontements confus du Sud.

La décision de Boutros-Ghali d'envoyer des casques bleus pour assurer la sécurité des distributions alimentaires aux civils devrait permettre de parer au plus pressé. Le déversement de l'aide américaine (145.000 tonnes sont prévues) menace en revanche d'être contre-productif. En effet, le pays étant divisé entre des factions armées, on risque, au lieu d'aider les plus démunis, de jouer directement dans les mains des seigneurs de la guerre qui s'approprieront l'aide, l'utiliseront pour nourir leurs troupes et vendront le reste à l'étranger pour s'acheter des armes. C'est la raison pour laquelle les Douze viennent de décider de financer l'envoi de troupes pour protéger les convois humanitaires. Une fois encore, dans des situations qui proviennent de longues injustices politiques, l'intervention humanitaire, pour utile qu'elle soit dans l'urgence, ne saurait durablement remplacer une réelle approche politique des conflits.

Gérard Prunier

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ **Tout le monde, en Yougoslavie, n'a pas intérêt à la paix. Après un avion italien, c'est un convoi humanitaire de l'ONU qui a été attaqué près de l'aéroport de Sarajevo, dans une zone tenue par les forces bosniaques. Deux casques bleus français ont été tués et trois autres blessés.**
A Genève, les négociateurs se penchent sur la sécurité des équipes des Nations-unies apportant l'aide humanitaire.
Lord Owen a assuré que les convois par route continueraient.
Les vols ne devraient reprendre qu'après que des "assurances" (interdiction des vols militaires) seront données par les belligérants.

■ Les troupes du Ciskei ont ouvert le feu sur des milliers de manifestants du Congrès national africain (ANC) qui tentaient de franchir la frontière du bantoustan, faisant au moins 25 morts et 200 blessés. La France a exprimé sa "grave préoccupation" face à cet accès de violence en Afrique du Sud.

■ **Shimon Peres, ministre israélien des Affaires étrangères, en visite à Paris du 9 au 11 septembre, a fait le point sur les négociations israélo-arabes, que Paris juge "prometteuses".**
Le principe d'un voyage en Israël, cet hiver, de François Mitterrand semble acquis.

RENTREE SCOLAIRE

"chers" petits

Les prix des fournitures scolaires n'ont pas trop augmenté. Mais attention aux articles de fantaisie qui font grimper la note et au développement de produits bas de gamme.

Cette année, pour sa vingt-septième enquête sur le coût de la rentrée scolaire, la Confédération syndicale des familles (CSF) a fait ses comptes et relevé plus de 18.500 prix provenant de ving-huit départements. Par rapport à l'an dernier, les fournitures scolaires ont augmenté, en moyenne, de 2,73% (1). Pour la CSF, "ce résultat est relativement bon, comparé à l'inflation générale qui est de 3%. Malgré tout, pour les familles à revenus modestes, la rentrée scolaire reste onéreuse, représentant 30 à 75% de leur budget de septembre."

Le ministère de l'Education nationale a aussi mené son enquête, arrivant à peu près au même résultat, la hausse des prix se situant entre 2,9% et 3,7% selon les classes. Dans le second degré, ce sont les élèves de 4e qui coûtent le moins cher aux familles (2,9% d'augmentation par rapport à l'an dernier), et ceux qui entrent en première année de lycée professionnel qui subissent la plus forte hausse.

SELON L'AGE...

Le coût de la rentrée scolaire varie donc selon l'âge de l'enfant et son niveau scolaire. Les dépenses ne sont pas les mêmes pour un enfant qui entre en 6e et un jeune entrant à l'université, qui a besoin d'une chambre en cité universitaire. On n'achète pas les mêmes choses pour tous les élèves. Par exemple, dans les lycées professionnels, les dépenses concernent surtout les vêtements de travail et l'outillage. En outre, il est souvent difficile d'évaluer toutes les dépenses occasionnées par la rentrée scolaire. Aux fournitures, il faut aussi ajouter la cantine, les équipements vestimentaires, les transports, les assurances scolaires, les voyages de classe...

Selon le ministère, pour une famille, la rentrée représente un investissement de 567 F pour un enfant de 6e, 930 F pour un lycéen de seconde, 560 F pour un élève de 4e. et 752 F pour un élève entrant en première année de lycée professionnel.



Selon les calculs de la CSF, les coûts pour le primaire varient entre 360 F pour un petit de CP et 600 F pour un élève de cours moyen.

... ET LA FANTAISIE

Les coûts de rentrée varient d'autant plus que les familles sont confrontées à une grande diversité de produits. Et les enfants ont leurs exigences, souvent liées à la mode. Si les prix sont relativement raisonnables concernant les articles courants, il n'en va pas de même pour les articles de fantaisie. Là, les prix décollent, avec une hausse de près de 20%. En outre, la CSF alerte les familles sur "le développement des articles de bas de gamme dont certains servent de produits d'appel aux grandes surfaces. Il est bien difficile de repérer les produits offrant le meilleur rapport qualité/prix."

LES AIDES

L'allocation de rentrée scolaire est, cette année, de 395 F. Au collège, la part de bourse est de 168,30 F. La CSF juge ces aides financières "insuffisantes et mal adaptées".

Dès la seconde, les livres sont à la charge des familles. La hausse moyenne des livres représente cette année 3,72%. C'est le livre de latin qui subit la plus forte hausse, 6,14%, suivi du livre de chimie, 4,76%.

Chrystie Lipani

(1) 4,4% pour les vêtements et les tennis, 6,2% pour le matériel technique, 18,1% pour les calculatrices élaborées.

... EN BREF...

■ **Le secrétariat d'Etat à la Consommation met en garde les familles contre la présence sur les rayons de fournitures scolaires de produits dangereux tels que colle, correcteurs, crayons effaceurs... contenant des substances nocives par inhalation ou ingestion.**

■ L'Institut national de la consommation propose deux stages : le droit de l'eau (octobre), et les systèmes bancaires et moyens de paiement (décembre), réservés aux animateurs des associations de consommateurs. ☎ 45.66.20.29

■ **"Contrôler ses charges" et "Vos Droits en maison individuelle, en copropriété, en lotissement", sont les deux derniers ouvrages édités par la Confédération nationale du logement. CNL, BP 119, 93104 Montreuil ☎ 48.57.04.64**

■ Accidents de la route en baisse. Tués, -12% ; blessés, -16% en juillet dernier par rapport à juillet 1991. Et 7,9% de tués en moins durant le premier semestre 1991, grâce à la limitation à 50 km/h en ville.

■ **Le rapport d'activité 1991 de la DGCCRF est disponible à la Documentation française, 31 quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07. ☎ 40.15.70.00**

PETITES ANNONCES ☎ 45.56.78.57

15501

Le Maire de Mulhouse

recherche un

COLLABORATEUR DE CABINET

Diplômé Sciences-Po ou niveau maîtrise

PROFIL

- Très bonne capacité de rédaction et de synthèse.
- Expérience militante.
- La trentaine.
- Connaissance de la langue allemande appréciée.
- ***Rémunération :*** à débattre.
- Disponibilité immédiate.

Merci d'adresser votre candidature à
M. Jean-Marie BOCKEL, Député-Maire de MULHOUSE, BP 3089 - 68062 MULHOUSE cedex

Parce qu'un
COLLABORATEUR POLITIQUE
se recrute dans
UN SUPPORT POLITIQUE...
Pensez aux
PETITES ANNONCES DE "VENDREDI"

► EMPLOI

15502 - *Cadre, 50 ans, expérience direction,* coordination, responsable de service, secrétariat général, étudie toutes propositions, Paris, RP, province.
☎ 46.87.40.75

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à ...

Ma douce,

Ah, cette affaire d'Europe ! Il y a quelques mois seulement, elle semblait aller de soi pour tous les gens de raison et seuls quelques trublions de professions ou d'intérêt s'y opposaient à grand tapage. Mais voilà que ces trublions-là se mirent à parler encore plus haut et encore plus fort et à prédire tous les drames, les cataclysmes, les désastres, les calamités et les fléaux si l'Euope se construisait, si l'on mettait fin au temps des querelles, des guerres, des solitudes et des misères. Mais la mer flottante des opinions d'un peuple étant insaisissable et imprévisible et la peur ayant d'ordinaire plus d'effet que la raison, voilà que le peuple écouta les trublions et chaque jour un peu plus l'Europe devint épouvantail, croquemitaine, fantôme, spectre et peste.

Il y avait là de quoi être stupéfié car tous ces saints Jean-Bouche-d'or d'un nouveau genre semblaient former un attroupement si discordant qu'on ne s'attendait guère, et les politiques les premiers, à ce qu'on leur accordât crédit. Et pourtant... Mais c'est peut-être, comme l'a dit notre ministre, d'être résolument tournés vers le passé qu'ils parent de beautés et de nostalgie comme un vieillard sénile ne peut plus rêver qu'à sa jeunesse qu'il veut croire heureuse. Nos trublions passéistes ont aussi en commun -mais cela va peut-être de pair avec le regret du passé- d'être tous des extrémistes de quelque chose ou de quelqu'un. Le chevalier Jean-Marie de La Teigne (dont les maîtres pourtant parlaient de "grande Europe") se veut extrême de droite à tous les autres, comme l'ouvrier compagnon Georges du Marche-pied (qui pourtant, autrefois, dans les ateliers de Germanie, participa à la construction d'une autre Europe) se veut leur extrême de gauche.



Comme est extrémiste le vicomte du Fou des Marais, nostalgique de la Vendée. Quant au sieur du Pascali du Pastis, au baron de la Chèvre-Séguin ou à son cousin le marquis de la Chèvre de Belfort, tous se veulent extrémistes et donneurs de leçons à leur parti, à tel point que d'aucuns se demandent parfois s'ils en sont encore. Pour la conseillère Marie-France d'Haraud sur le Baudet (que les méchantes langues appellent de La Mule), elle est tellement extrême en tout qu'elle ne conseille plus personne et qu'elle n'est plus de nulle part.

Espérons tout de même que, si le peuple n'a pas su raison garder, il saura raison retrouver et que nos extrémistes retourneront à leur passé, c'est-à-dire à l'oubli.

Pour moi, ma douce, vous êtes mon avenir et je ne vous oublierai point.

p.c.c. Jean Guiloineau

VIRGIL TANASE

L'Etat spectacle

Le sujet mérite de s'y arrêter longuement, même si l'ouvrage qui le suggère se contente de seulement l'effleurer, occupé à chercher des références historiques et culturelles à même de convaincre d'une réalité que personne, aujourd'hui, ne met en doute. L'idée de "l'Etat spectacle" n'est pas nouvelle et on n'est plus surpris d'apprendre que les hommes politiques se conduisent en histrions.

Dans son essai, *"Les Pouvoirs sur scènes" (1),* Georges Balandier fait à la fois œuvre d'écrivain, de sociologue et d'anthropologue. Il commence par enfoncer des portes ouvertes : "Tout système de pouvoir est un dispositif destiné à produire des effets, dont ceux qui se comparent aux illusions créées par la machinerie du théâtre... le consentement résulte pour une large part des illusions de l'optique sociale..." Le processus a pris, de nos jours, des proportions qui sont inquiétantes : "Il convient de redire que tout univers politique est une scène ou, plus généralement, un lieu dramatique où sont produits des effets. Ce qui a notamment changé, depuis quelques décennies, ce sont les techniques utilisables à cette fin, dont l'emploi se modifie selon les types de société."

La société-spectacle finit par imposer des citoyens spectateurs alors que la démocratie a besoin de participants actifs.

Georges Balandier se plaît à nous promener de l'Extrême Orient en Afrique et des sociétés précolombiennes au terrorisme des Brigades rouges pour nous convaincre d'une évidence. Le parcours est généreux et intellectuellement enrichissant, non d'une absolue nécessité pour nous faire admettre ce que nous constatons de nos propres yeux, tous les jours. Et on n'apprend rien de nouveau, ni lorsqu'il est question du fou-bouffon, élément pertubateur de l'équation ordre/désordre, ni lorsqu'est fait le tour de la Terre pour démontrer que le carnaval est une soupape de sûreté des sociétés.

Le propos devient plus original lorsqu'il met en question le fonctionnement de "l'Etat-spectacle" dans une démocratie : "L'exercice de la démocratie, écrit Georges Balandier, s'affaiblit dans les yeux du spectacle répété, le fonctionnement théâtrocratique s'enraye." Cela pour conclure : "C'est un nouveau contrat politique pour l'âge médiatique qu'il faut élaborer, par lequel les idéologies et la confrontation retrouveraient une présence réelle et non pas simulée, par lequel les passions publiques ne seraient plus étouffées ni masquées." Car le vrai enjeu est là : la société-spectacle finit par imposer des citoyens-spectateurs, or, au contraire, la démocratie a besoin de participants actifs, de gens qui ne se laissent pas emporter par "l'anesthésie cathodique".

Georges Balandier touche un point sensible, douloureux, de notre vie sociale, d'autant plus que les activismes se réfugient aujourd'hui, on le constate tous les jours, dans les mouvements extrêmes et que, sous le coup d'une certaine sérénité sociale, le désir de faire bouger les choses risque de trouver une satisfaction du côté d'une violence peu à même de résister à un vrai examen critique. En fait, toute société vit dans un état d'inachèvement. Les projets politiques dignes de ce nom sont toujours viciés par leur inaccomplissement, la réalité se trouvant toujours à la traîne de nos rêves, de nos choix moraux, de nos ambitions collectives. La "théâtralité politique" dont parle Georges Balandier vient du désir d'offrir en effigie ce qui n'est encore que l'ébauche d'un avenir. Nous voilà confrontés à deux pièges qu'il vaut la peine de regarder en face. D'un côté, la tentation de privilégier le spectacle, autrement dit les constructions imaginaires, et qu'une politique se décide non en fonction du réel, mais selon la logique du "show-business". La forme prend le pas sur le fond et, pour peu, nous nous retrouverons avec, entre les mains, un monde de pacotille. D'un autre, ignorant naïvement ce qui, dans le réel, restera toujours incontrôlable, à trop vouloir que la réalité soit conforme au spectacle, on s'expose à des désillusions tout aussi dangereuses pour la vie politique d'une démocratie.

Il y a, peut-être, un enseignement à tirer de ce voyage initiatique dans l'univers du théâtre, à savoir que les rêves scéniques reposent, toujours, sur la réalité très concrète des comédiens, et que nos constructions politiques ne doivent surtout pas aller au-delà de ce que chacun d'entre nous peut porter dans sa chair de tous les jours.



▲ *Le danger qu'une politique se décide selon la logique du "show-business".*

(1) Balland, 165 p., 98 F.

Vendredi

45.56.78.56 / 78.57

SALON DE LA COMMUNICATION

Hagondage (57), les 12 et 13 septembre

L'histoire de la communication, bien sûr, à travers le téléphone, le cinéma, l'informatique, la poste (avec un bureau de poste des années 1900), mais aussi une projection dans le XXIe siècle et ses techniques nouvelles.

10 entrées gratuites et une enveloppe du jour avec cachet de la poste à nos (10) premiers lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras.

7e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CERF-VOLANT

Dieppe, du 12 au 20 septembre

La plus grande manifestation du genre en Europe et l'une des trois plus grandes au monde, où la technique se mêle à l'art. 22 délégations venues des quatre coins de la planète, plus de 400 cerf-volistes... Thème de cette édition 1992 : "Les yeux, le regard".

Alors, scrutez les cieux et dépêchez-vous car ...

20 places en tribune sont réservées à nos (20) premiers lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras (se faire connaître auprès d'Eric Talbot, stand presse).

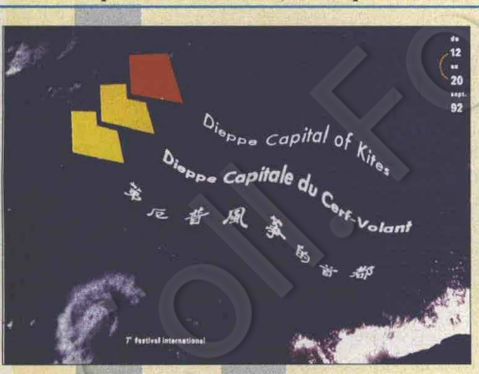

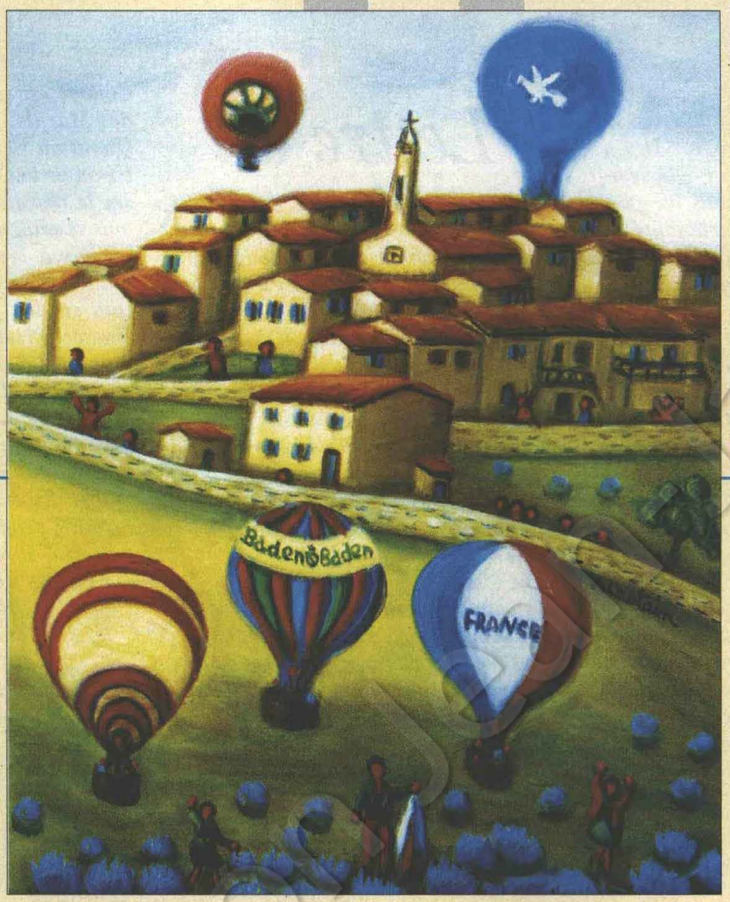

Peinture : AIMEE CASTAIN

2e MONTGOLFIADES INTERNATIONALES DU PAYS DE FORCALQUIER

Du 19 au 21 septembre

Une vingtaine de ballons, des décollages spectaculaires, un feu d'artifice tiré de deux montgolfières... Et pourquoi pas un premier vol ?

L'Office de tourisme de Forcalquier (04) et "Vendredi" offrent un baptême de l'air. Un seul... donc, appelez-nous vite !

Pour connaître les programmes

- 7e Festival du cerf-volant : ☎ 32 90 04 95
- 2e Montgolfiades internationales : ☎ 92 75 10 02
- La Comédie de Paris : ☎ 42 81 00 11
- Salon de la communication : ☎ 87 70 23 71
- Théâtre de la Main d'Or : ☎ 48 05 67 89

Pour obtenir les places, appelez-nous !

"LE FOU ET LA NONNE"

de Stanislas Ignacy Witkiewicz

Théâtre de la Main d'Or (Paris), jusqu'au 27 septembre

Et si la folie était une condition sine qua non de l'art vrai ?

Mise en scène : Abbès Zahmani

10 invitations pour nos abonnés le 18 septembre.

"VOLTAIRE ROUSSEAU"

de J.-F. Prévand

La Comédie de Paris, à partir du 16 septembre

Tout les séparait et ils se détestaient cordialement.

Ils ne se sont jamais rencontrés... Pourtant, Jean-François Prévand a imaginé la confrontation de ces deux grandes figures du siècle des Lumières. Un régal.

5 invitations (pour deux) sont réservées à nos abonnés les 21 et 22 septembre.

C'est décidé, je m'abonne

- ☐ Abonnement(s) à 260 F (400 F DOM-TOM / CEE 600 F autres pays)
- ☐ Abonnement(s) de soutien à ..... F

Soit au total : ..... F

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Vendredi"

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

A RENVOYER A : "VENDREDI"
SERVICE LECTEURS
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07

Merci de penser à joindre votre bande-adresse et le montant des abonnements

• Faites connaître "Vendredi" à vos amis... •

les enfants au musée

Parce qu'aussi prestigieux soit-il, un musée ne vit que par son public, parce qu'il est essentiel de reconnaître aux enfants le droit au beau, on voit se multiplier à Paris et en province une foule d'expériences d'ouverture des musées aux très jeunes.

Les musées leur deviennent, peu à peu, aussi accessibles et familiers que des espaces jeux. La meilleure manière de former le public c'est peut-être de le prendre "en herbe". Mais sensibiliser les petits aux arts plastiques, leur faire très tôt découvrir formes et couleurs, leur apprendre à voir, impliquent de désacraliser ces lieux, naguère considérés comme des mausolées. Oui, on a le droit de rire devant une peinture quand on a six ans, et même après...

Plus de 450 musées ont compris que l'art est à la portée des enfants, d'où des animations destinées à ce nouveau public, un peu remuant, mais curieux de tout. Ateliers, explorations, reportages, concours de dessins, moulages, toute une série d'approches est mise en œuvre pour rendre l'art et ses techniques sensibles aux enfants. Individuellement ou en groupe, le jeune visiteur se promène le long des galeries suivant un parcours plus ou moins ludique qui sollicite son sens de l'observation, sa curiosité et conforte sa fantaisie. Moins impressionné que l'adulte par l'aspect solennel du lieu, il s'insère sans difficulté dans cet univers imaginaire qu'est la création artistique. Parce qu'il est à l'âge où orange bleue et tarte au soleil n'étonnent pas, parce qu'à cinq ans, on rêve d'être un grand chat vert mangeur d'escargots et qu'on sait que les troncs d'arbre ne sont pas marron triste, il est de première importance que l'enfant vérifie que le droit à l'imagination est imprescriptible, que l'art n'est pas la reproduction mécanique de la nature mais bien le rendu d'une émotion, l'ombre bleue de la vision de l'âme.

Le succès rencontré par ces initiatives a convaincu les conservateurs d'ouvrir encore plus largement leurs portes aux jeunes qui s'amusent de voir des dames toutes nues pique-niquer dans l'herbe, et qui ont compris que jamais plus personne, désormais, ne pourra leur interdire de peindre en indigo le beau visage du portrait de la fête des mères.

Alors, dès la rentrée, adressez-vous aux musées pour connaître les animations prévues pour l'année scolaire à venir.

F.L.

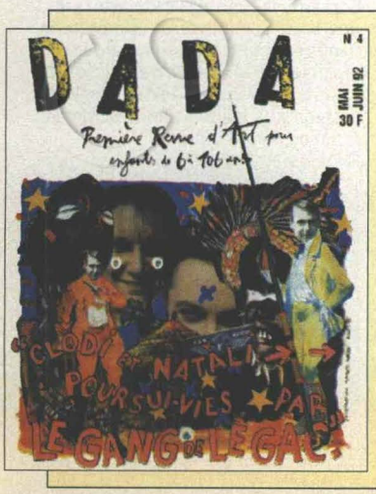

Dada avait épinglé le mot dans le dico, pour le plaisir, et parce que seul, l'absurde, peut parfois traduire la liberté absolue. Par un juste retour des choses, la première revue d'art pour enfants reprend le mot au bond et s'appelle "Dada". L'intention est de donner aux jeunes de 6 à 12 ans des clefs pour entrer dans l'univers de l'art contemporain. Avec des reportages sur les lieux de création, des brèves sur l'histoire de l'art, des rencontres avec des peintres et la BD dans laquelle Malice la Vieille et son caméléon Léon hantent les expo et les galeries, cette revue est un support pédagogique pour les parents et les enseignants, sans en avoir l'air. Preuve que c'est réussi !

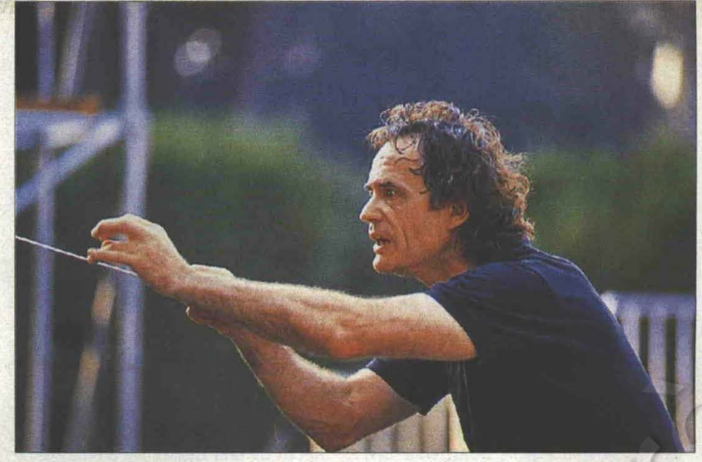

▲ *Jean-Claude Casadesus : "Que la musique soit un lumineux trait d'union et un symbole de fraternité."*

tous pour la musique

Lille, Versailles, Chartres, ces trois villes prestigieuses ont en commun un beau dynamisme. Elles entament des saisons musicales prometteuses qui témoignent du développement de la vie musicale, partout en France, avec le soutien actif de l'Etat ou des collectivités locales.

Lille s'installe au premier rang des métropoles régionales pour la qualité et le nombre des manifestations musicales "Dans ce domaine, nous avons, affirme Jean-Claude Casadesus, une véritable mission de service public : que la musique et le partage de son émotion soient un lumineux trait d'union et un symbole de fraternité." Coup au but, le mois dernier, avec le concert donné par l'Orchestre national de Lille au stade Grimonprez devant 16.000 spectateurs enthousiasmés par Ravel. Grâce à la volonté et au soutien du conseil régional, Lille, son orchestre et la région vont disposer d'un nouveau palais de la musique de 2.000 places : le Nouveau Siècle. Début de la saison le 11 septembre : vingt-et-un programmes sont prévus qui seront donnés dans plusieurs dizaines de lieux dans la région ou en tournées. Lille : le dynamisme et la foi (☎ 20.45.67.00).

Versailles renaît. L'ancienne capitale royale, assoupie depuis deux cents ans, va devenir le haut lieu de la musique des XVIIe et XVIIIe siècles, qui est la musique française par excellence. Le château et le parc offrent un cadre unique et davantage encore l'Opéra royal et la Chapelle royale, pratiquement inutilisés. Faire renaître cette musique, ressusciter ces lieux : un projet ambitieux auquel se sont attelés le ministère de la Culture, les collectivités locales et le mécenat.

Et sous l'impulsion de Jean-Albert Cartier, qui avait fait découvrir cette musique au public parisien il y a une dizaine d'années, au théâtre du Châtelet, le Festival de musique baroque (15/9-18/10) va couvrir opéra, musique, théâtre, danse et même littérature. Les trois coups seront donnés à l'Opéra royal avec "Armide", de Glück, du 15 au 20/9 (☎ 42.72.77.72).

Chartres enfin. Ville moyenne à 80 km de Paris, elle veut montrer qu'une vie artistique est possible même à l'orée de la capitale. Chartres monte, pour la quatrième année, ses journées lyriques. Là aussi, collectivités locales et mécenat permettent de maintenir cette intéressante manifestation centrée sur la musique française. Musique de chambre au théâtre et au musée des Beaux-Arts, musique du XXe au Conservatoire du machinisme et des pratiques agricoles, "Requiem" de Duruflé à la cathédrale du 11 au 19/9 (☎ 37.21.50.00).

J.G.

GEOLOGIE ATOME

L'Unesco et la Société géologique de France organisent, les 25 et 26 novembre, sous la présidence d'Hubert Curien, ministre de la Recherche et de l'Espace, un colloque international ouvert aux enseignants, chercheurs, industriels, étudiants et autres passionnés de géologie, ayant pour thèmes :

- *les nuclides stables et radioactifs en sciences de la Terre ;*
- *les énergies pour l'humanité, exploitation du phénomène radioactif ;*
- *l'environnement et sa sauvegarde.*

Un programme détaillé est disponible à la Société géologique de France, "Atome et géologie", 77 rue Claude-Bernard, 75005 Paris, où les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15/9.

☎ 43.31.77.35 ou 69.41.67.74.

post-scriptum

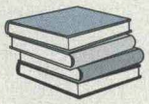

REGINE DETAMBEL
"La Quatrième orange"



Dans ce titre, "quatrième" est le substantif et "orange" l'épithète. Ce qui change tout et nous amène dans le monde de la préadolescence, sous la conduite de la jeune romancière Régine Detambel dont on a déjà apprécié le talent de caractérisation des personnages dans "Le Long Séjour" et davantage encore dans "La Modéliste".
Dans un collège plus vrai que nature, tout s'organise autour de Saligia, élève de cette quatrième orange, souffre-douleur puis chouchou et, enfin, vedette tragique. La peinture est celle de tous les jours dans un internat banalement sévère, à l'échelle de valeurs complètement décalée. Ambiance.
Julliard, 194 p., 90 F.

PASCAL BRUCKNER
"Le Divin Enfant"



Un livre pour lequel, semble-t-il, le bouche-à-oreille va déjà très fort. Et qui le mérite amplement. La couverture dit au lecteur que "Le Divin Enfant" est un roman. Pourtant, rien n'est moins sûr : une étude de mœurs plutôt ou, mieux encore, un conte. A rire aux éclats et à méditer.
Parce que naître c'est déchoir et que la naissance est la première victoire de la mort, Louis refuse de venir au monde et parvient à rester dans le ventre de sa mère. Il est le frère jumeau de Céline, qui -elle- a accepté de naître. Or, leur mère, aidée d'un inquiétant gynécologue, avait entrepris, dès le début de leur gestation, d'en faire des génies in utero. Le résultat avait dépassé ses vœux : le frère et la sœur sont des phénomènes. Ce qu'ils deviendront l'un et l'autre ne se raconte pas. Le lecteur est conduit d'un morceau de bravoure à l'autre. La scène où Dieu le père vient rendre visite à Louis, tapi dans son refuge, passe tout. Fantastique et réflexion.
Seuil, 254 p., 95 F.

JEAN ECHENOZ
"Nous trois"

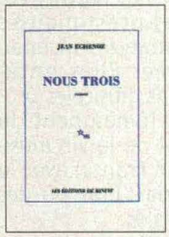

Un autre des grands livres de cette rentrée (avec ceux de Pascal Bruckner et de Patrick Modiano déjà cités, et, souhaitons-le, d'autres encore à venir), c'est "Nous trois". Avec ce cinquième roman, Jean Echenoz signe un texte acrobatique qui évoque tour à tour la BD, le collage, l'image (séquences échevelées cinématographiques ou plans fixes, tels une photo) ou encore l'opéra baroque et qui est un travail littéraire de toute beauté.
Voyage extraordinaire à trois personnages, tantôt invraisemblable, souvent plus vrai que vrai. Ici, l'écriture prime sur le récit : elle décrit et exprime tout, puisque le narrateur sait tout. Il voit tout, tantôt de loin, tantôt le nez sur son objet. Avec lui, le lecteur accomode sans cesse sa vision : vertiges et vertige. Magnifique divertissement.
Editions de Minuit, 224 p., 78 F.

"Quid" 1993



Rituel de chaque rentrée : la parution du nouveau millésime de la plus populaire des encyclopédies généralistes. Cette année, "Quid" fête son trentième anniversaire. En trente éditions, "Quid" a doublé de format, triplé son nombre de pages, multiplié par dix le nombre de signes et décuplé aussi son tirage (450.000 exemplaires).
Cette année, renouvellement de la cartographie, introduction de la quadrichromie, nomenclature plus abondante : l'index dépasse 95.000 mots souches. "Quid", qui gagne en fiabilité chaque année, est un bon outil de travail que son prix rend très compétitif par rapport aux ouvrages analogues.
Laffont, 2.042 p., 229 F.



MILHAUD
Symphonies 1 et 2



Darius Milhaud répétait : "Je suis un Français de Provence". Et il précisait : "Toutes les caractéristiques de ma musique sont françaises et méditerranéennes ou, plus exactement, latines." Cet Aixois pensait qu'Aix était la capitale d'une Provence idéale qui irait de Constantinople à Rio de Janeiro.
Musique de senteurs, de rythmes et de sensations. Souvent ensoleillée, parfois douloureuse. L'orchestration est toujours d'une grande beauté. Dans ces deux symphonies et la célèbre "Suite provençale", l'Orchestre du Capitole de Toulouse et Michel Plasson sont sur leur terrain : couleur, clarté et expressivité.
Deutsche Gramophon, 435437, 69' 49", 125 F.

Syrinx à la flûte de Pan



La flûte de Pan joue un rôle essentiel dans les musiques traditionnelles d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est où elle est l'un des principaux instruments des ensembles tziganes. Ses possibilités musicales sont immenses et sa variété d'emploi très étendue.
Simion Stanciu Syrinx en fait la démonstration dans la transposition de plusieurs grandes œuvres classiques, principalement concertantes (Bach, Mozart). Eblouissantes "Danses hongroises" de Brahms.
Erato, 45796, 74' 50", env. 90 F.

RUFUS THOMAS
"Timeless funk"

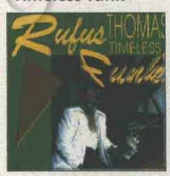

Depuis plus de cinquante ans, Rufus Thomas réjouit et met en transe extatique tous les amoureux de la "dance music" et les fonds des frotti-frottas de son drôle de funk où l'on imite les démarches saccadées du "Funky Chicken", "Funky Penguin" et autres "Walking Dog". Inconstestablement, Rufus Thomas est avec James Brown et Otis Redding, celui qui fit le plus pour le succès de la "soul music".
Et les "jeunôts" du rap (comme Dee Nasty) le savent et le lui rendent bien en revisitant avec efficacité la plupart de ses succès. Rufus Thomas tire une grande fierté de ce "lifting" réussi et nous sommes très heureux de pouvoir le (re)découvrir.
Labelle Noir / Delabel, 031043, 46'13", env. 135 F.

PAUL PERSONNE
"Comme à la maison..."



Lorsqu'il ne taquine pas la guitare chez l'un de ses potes, Bill Deraime, Patrick Verbeke, Au P'tit Bonheur, Nilda Fernandez, Paulo prend soin de sa petite personne en se jouant sur une six cordes les accords de blues qui lui embrument l'esprit.
Exercice de style ? Repos des compagnons de route ? Récession économique ou bien syndrome ("From Nebraska to Lucky Town") springstinien du plaisir solitaire ? On ne sait ce qui poussa Personne à faire de ses dernières compos un album solo, mais on ne peut que se délecter du résultat. Sortant sa panoplie de guitares, une basse rondelette et une batterie flambant neuf (il débuta sa carrière de musicien à la baguette), il feule, susurre ou brame les textes d'amis de passage à la maison : Boris Bergman, Jacno ou Gérard Lanvin.
Polydor, 513513, 52'28", env. 135 F.

CINEMA

"L.627"

Depuis "L'Horloger de Saint-Paul" ou "Un Dimanche à la campagne", on savait que Bertrand Tavernier maîtrisait l'art de décrire le quotidien.
Avec "L.627", c'est un parfait équilibre entre fiction et documentaire qu'il réussit. C'est que son film, qui représente la France au festival de Venise, est né de sa rencontre et de sa collaboration avec Michel Alexandre, enquêteur de police en exercice dans un "groupe stup".
Ensemble, ils ont écrit le scénario : par passion, Lucien Marguet est entré dans la police, il y a 13 ans, pour faire respecter l'article L.627 du code de la Santé publique réprimant le trafic des stupéfiants. Malgré les multiples tracas d'une administration vieillie, malgré son sentiment d'impuissance, il avoue "qu'il s'éclate" encore.
Tout le contraire des super-flics que le cinéma nous inflige habituellement.

Le choix d'acteurs peu connus, tous excellents, renforce la crédibilité. Remarquable Didier Bezace, dans le rôle de Lucien Marguet, mais également Lara Guirao, la jeune prostituée toxico-séropo, Charlotte Kady, la femme-flic-battante, et Nils Tavernier, le jeune promu idéaliste. Les décors de Guy-Claude François soulignent la misère des moyens dont dispose la police antidrogue et le mileu décadent où évoluent les petits revendeurs. Bidonvilles, quartiers poubelles, impasses coupe-gorge et chambres lépreuses où s'entassent dealers et immigrés, "L.627" décrit, avec un réalisme bouleversant, ce monde à la dérive qui est à nos portes.

C.P.

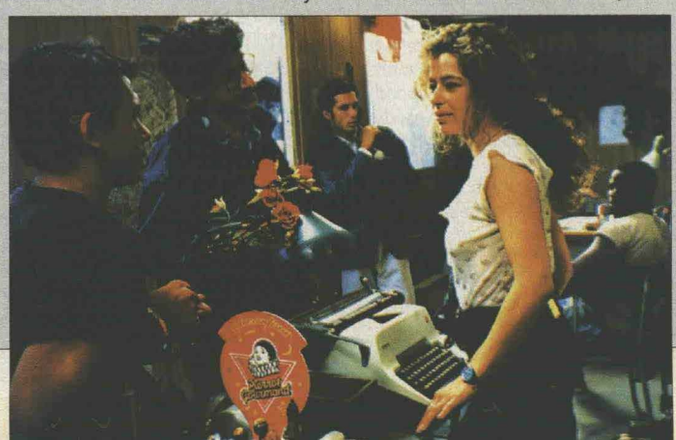

▼ *Didier Bezace, Nils Tavernier et Charlotte Kady.*

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat
(livres - classique)
avec
Françoise Lorrain (enquête)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

RENE FRYDMAN

Pionnier de la fécondation in vitro, père scientifique du premier bébé éprouvette français mais aussi médecin sans frontière, René Frydman (1) se bat aussi pour l'Europe. Au nom de la science et de l'éthique.

Vous appelez à voter oui le 20 septembre. En quoi un scientifique comme vous est-il concerné par Maastricht ?
Nous sommes aujourd'hui des chercheurs sans frontière, en contact permanent avec des équipes d'autres pays de la Communauté. Ces dernières années, les collaborations se sont multipliées, tant sur le plan de la recherche théorique que des applications cliniques. Il existe aujourd'hui un journal européen sur la production, un diplôme européen des techniques de gynécologie. Une émulation formidable, même si chaque équipe garde son autonomie. Ici, à Béclére, les examens se passent déjà en trois langues, français, anglais et italien. Les échanges d'étudiants se sont multipliés. Dans mon service, j'ai actuellement en stage un étudiant allemand. Deux de mes internes se perfectionnnent auprès d'équipes très performantes en Italie et en Grande-Bretagne. La recherche est déjà européenne.

Devant les progrès extraordinaires de la science, vous réclamez depuis des années un cadre juridique. L'Europe peut-elle jouer un rôle ?
Il existe des différences de conviction entre les pays de la Communauté. L'Allemagne définit l'embryon comme une personne humaine et interdit la congélation ; l'Angleterre accepte, sous certaines conditions, la recherche sur l'embryon. Les mères porteuses sont autorisées en Angleterre, interdites ailleurs. Dans presque tous les pays, le don de sperme est anonyme, mais la Suède a donné la possibilité de lever l'anonymat. L'Europe constitue un véritable laboratoire d'expérimentation sociale et éthique des nouvelles pratiques.

Pour l'instant, sur quoi vous paraît-il le plus urgent de légiférer ?
Fixer le cadre dans lequel se développent les procréations médicalement assistées (PMA) : que soit clairement défini qui les pratique, où et sous quelles conditions. Ensuite, établir la non-commercialisation du don, qu'il s'agisse de cellule sexuelle ou d'organe. Un cadre législatif et juridique permet de donner des chances égales à tous et de mettre fin aux fantasmes. L'accès au diagnostic anténatal -qui permet de déceler les anomalies chromosomiques, mongolisme, etc.-, l'accès aux PMA, ne sont pas égaux pour tous. En revanche, la loi ne doit pas entrer dans le concret : ne doit pas dire "vous ne faites que le diagnostic de la trisomie 21 et toute trisomie doit aboutir à un avortement." Nous souhaitons exactement le contraire. Le pire des dangers serait d'aboutir à un Etat eugénique, qui décide qui a le droit de vivre ou non.

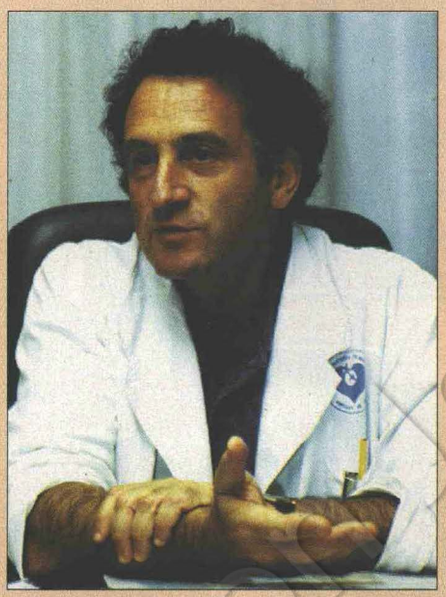

L'Europe constitue un véritable laboratoire d'expérimentation sociale et éthique des nouvelles pratiques.

Une femme qui voudrait un enfant d'un homme mort, une mère porter un bébé pour sa fille... jusqu'où la société doit-elle accepter ? Peut-elle dire non et au nom de quoi ?
Effectivement. Doit-on laisser l'individu gérer ces pratiques ou donner une norme ? Personnellement, je suis contre les mères porteuses, contre l'insémination post-mortem. Porter un enfant pour une autre femme est une aliénation terrible. La grossesse constitue une rupture affective extrêmement lourde, sans compter les séquelles physiques toujours possibles. Je ne me sens vraiment pas de mettre une femme ainsi en détresse parce qu'une autre souffre.
On ne peut pas avoir une médecine libre-service. Si une jeune femme de 24 ans me demande une ligature de trompes, je refuserai parce que je sais que c'est définitif et que la vie est ainsi faite qu'elle peut avoir un autre désir dans l'avenir. La société et l'Etat, qui la représente, doivent prendre position. Ensuite, les médecins appliquent les régles que la société s'est donnée. Sinon, pourquoi ne pas faire des trafics d'organe ? Imaginez, une femme m'amène une autre femme qui me dit : "Je suis prête à lui donner un ovule ou la moitié de mon foie" (le problème est le même). De quel droit vais-je dire non ? Eh bien, du droit que la société a édicté des règles éthiques qui interdisent ce type de pratique. Si on accepte, pour une fois qui s'avèrera positive, on risque de tomber dans un système de commercialisation, de perte de la dignité de l'autre.

Homme enceint, clone, fécondation d'animaux par du sperme humain... tout cela est possible ou le sera bientôt. L'homme sera-t-il capable, s'étant donné les moyens de faire des choses monstrueuses, de ne pas les faire ?
L'homme a mis au point la bombe atomique sans anéantir pour autant l'humanité. La montée de la préoccupation éthique et son émergence à l'échelle européenne sont des garde-fous. Je suis plutôt optimiste. Prenez le diagnostic anténatal : on a, depuis huit ans, les moyens de connaître le sexe de l'enfant à neuf semaines de grossesse. On ne les utilise pas. Certains pays d'Asie le font. Mais quelle est la tradition de ces pays ? L'infanticide. Mais alors, ce n'est pas la technique qui est en cause, c'est la problématique locale. Plus l'humanité avance, plus il y a de risques, mais plus, en même temps, le niveau de conscience s'élève et vient contrecarrer ces risques. Sans pour autant offrir des garanties définitives, c'est vrai. D'où mon appel à la vigilance. On n'empêchera pas des équipes, ici ou là, d'avancer. La recherche vit désormais à l'échelle européenne, et mondiale. La réflexion éthique doit être menée à la même échelle.

Médecin sans frontière, vous vous êtes battu pour sauver des vies en Afghanistan, en Jordanie, au Nicaragua, au Tchad. Les investissements humains et matériels que nécessite la PMA ne vous paraissent-ils pas disproportionnés ?
Si, tout à fait. Mais que faire à moins de se consacrer, corps et âme, à une entreprise humanitaire ? La PMA, qui semble une médecine de luxe, a des retombées de masse. Les progrès accomplis dans la connaissance du développement embryonnaire bénéficieront à la mise au point du vaccin antigrossesse. Mais c'est vrai, les trois quarts du monde vivent encore à l'ère d'une médecine de survie alors que l'Occident en est à une médecine du bien-être, du désir. On ne peut pas ne pas s'interroger.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

(1) Chef du service de gynéco-obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart, René Frydman est l'auteur de "L'Irrésistible Désir de naissance", PUF.

Jusqu'au bout du monde.



COMPAGNIE CORPORATE

Dans le monde entier

nous concluons des alliances

et développons des partenariats

pour produire, transporter

et distribuer l'électricité.

EDF
Electricité de France

Collection Cinémathèque